



202^{ème} jour de l'agression de Ghaza
34 356 MARTYRS ET 77 368 BLESSÉS



L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX

La garantita
au top 20

PAGE 2



QUOTIDIEN
CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus

VISITE DU PRÉSIDENT EN FRANCE

Ça se précise

Maintes fois reportée pour plusieurs motifs,
la visite prochaine du président Tebboune
en France est «confirmée».

PAGE 3



Echec des instances onusienne et internationales
Un constat sans appel

PAGE 4



Plusieurs stades et biens publics saccagés par les supporters

Vandalisme !

PAGE 16



1^{ère} édition
du Festival des
Sports d'Alger
**Le coup
d'envoi
donné**

PAGE 16



Réforme de la loi sur la promotion immobilière

«Le texte est à l'étude»

● L'expert Benyamina à Crésus :
«Le marché immobilier est loin d'être stable»

PAGE 5



**Scandale
en Espagne**

Sánchez réfléchit
à démissionner

PAGE 11

Affaire USMA - RS Berkane
Sadi à Lausanne

PAGE 13

CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Samedi 27 avril 2024 ■ 9^{ème} année n° 1530 ■ Prix 20 DA



Page réalisée par Souiki Sidali



10/10

LA GARANTITA AU TOP 20

La garantita a été classée à la vingtième place dans la liste des meilleurs plats de rue publiée par « World of Statistics » et le premier sur les plans arabe et africain. La publication a accumulé plus de 3 millions de vues. Les internautes confirment que le goût de ce plat algérien à base de farine de pois chiches est unique.



9/10

EMINEM, 16 ANS DE SOBRIÉTÉ

Eminem mentionne régulièrement ses anciens problèmes de dépendances. Et cette année, le rappeur célèbre ses 16 ans de sobriété. Pour l'occasion, il a partagé sur Instagram une photo du jeton commémorant tout le travail accompli, qui a accumulé plus de 1 million et 160k réactions. Les internautes l'ont félicité et quelques-uns en ont profité pour partager leurs histoires de dépendance et l'influence positive du rappeur sur eux. Après la mort de son meilleur ami Proof, Eminem a commencé à prendre des anxiolytiques et antidouleurs. Au fil du temps, il a augmenté les doses. Fin 2007, l'artiste a fait une overdose accidentelle de méthadone qui lui a presque été fatale, avant de tout arrêter.

8/10
NUMIDIA

UNE ROCKSTAR À ANNABA

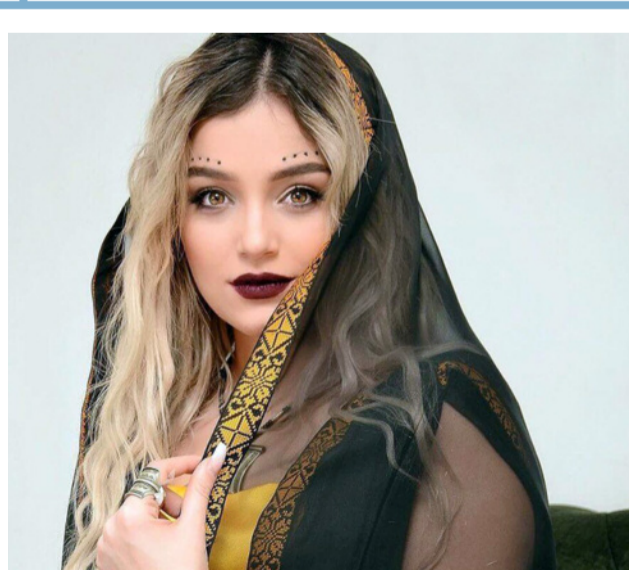
Numidia Lezoul a été accueillie comme une rockstar à Annaba. A l'occasion de sa présence à la cérémonie d'ouverture de la 4e édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba, des milliers de citoyens attendaient son arrivée. A peine sortie de son véhicule, ils ont commencé à crier son nom haut et fort. Un fan a même foncé vers elle, en driblant la sécurité afin de la prendre dans ses bras. Une vidéo d'une séniore en fauteuil roulant qui pleurait en affirmant qu'elle est venue spécialement pour voir Numidia fait le tour de la toile. Pendant que certains internautes la félicitent d'avoir pu toucher le cœur des Algériens, d'autres appellent à mettre un terme à cette idolâtrie. Les vidéos ont accumulé plus de 45k vues.

7/10
L'INSPECTEUR MURILLO «ALGÉRIANISÉE»
L'actrice espagnole, Itziar Ituño, connue par L'inspecteur Raquel Murillo et Lisbonne, dans la série « La Casa de Papel », a mis une tenue traditionnelle algérienne, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 4e édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba. Ses images en train de danser en caftan avec plusieurs célébrités, dont Mohammed Rghis, font le tour de la toile et accumulent plus de 32k vues. Les internautes disent qu'elle a été algérianisée.

6/10
ATTENTION AUX ADOLESCENTS
Un propriétaire d'un bureau de tabac a filmé une fille mineure qui le drague, en lui demandant pour la quatrième fois son numéro de téléphone, sans montrer son visage. Il l'a ensuite menacée de tout raconter à son père dans le cas où elle insiste. La vidéo a suscité l'indignation et accumulé plus de 19k vues. Les internautes appellent les parents à sensibiliser leurs enfants et à leur apprendre où commence leur limite.

5/10
FACT-CHECKING : SONELGAZ ESPIONNE-T-ELLE LES ALGÉRIENS ?
La vidéo d'une personne qui soi-disant révèle que les détecteurs du gaz monoxyde de carbone (CO), installés dans les maisons algériennes par le personnel de Sonelgaz, seraient accompagnés de caméras de surveillance, afin de surveiller tous les faits et gestes des citoyens algériens, en avançant des fausses preuves convaincantes, a suscité la panique sur la toile. Après avoir découvert qu'il a publié la vidéo juste pour faire du buzz, et que ses arguments étaient faux, les internautes appellent les autorités à le punir. La vidéo sur le sujet a accumulé plus de 17k vues.

4/10
PATRICE BEAUMELLE EMBRASSE L'ISLAM
L'entraîneur du MC Alger, Patrice Beaumelle, a annoncé sa conversion à l'Islam dans la mosquée de Djenane El Mabrouk, à Bachdjerah (Alger). L'imam de la mosquée révèle que le coach français du Doyen a changé son prénom pour Nadir et que la raison initiale l'ayant conduit à cette décision est le génocide de l'Entité Sioniste contre les Palestiniens à Ghaza. La vidéo a accumulé plus de 5k vues. Les internautes lui souhaitent la bienvenue dans notre religion.



3/10
DE L'EAU AU COMPTE-GOUTTE
La vidéo d'un enfant palestinien à Ghaza qui remplissait un bouchon de bouteille en plastique de gouttes d'eau, qui sortaient du robinet d'une citerne, avant de les boire, a accumulé plus de 800 réactions. Les internautes ont été émus par ces images et dénoncent la cruauté de l'Entité Sioniste, qui a causé ces circonstances malheureuses.



2/10
LA FRANCHISE DE LA DZ BLACK BARBIE
Le concept dans lequel des créateurs de contenus sur les réseaux sociaux demandent à des célébrités le cout de leur « outfit » (L'ensemble des vêtements que la personne porte) est très courant dans les quatre coins du monde. Généralement, les personnes interrogées exagèrent dans les prix, ce qui n'a pas été le cas de Fazou, la Miss Charme Beauté Algérie 2018, connue par le surnom « la Barbie noire ». Elle n'a pas eu besoin d'en rajouter pour plaire. Elle a affirmé haut et fort que ses vêtements n'étaient pas chers. Les internautes la remercient pour sa franchise et trouvent qu'elle a un très beau look assorti avec sa beauté. La cut a accumulé plus de 300 réactions.

1/10
AMIRA RIAA DONNE CONSEIL
L'influenceuse Amira Riaa exhorte les Algériennes à acheter de l'or. « Du futur, je viens vous demander d'acheter de l'or. Si vous n'aimez pas l'or, vous allez l'aimer dans le futur. Je reviens du futur, écoutez mes conseils, je suis votre grande sœur. Achetez de l'or », a-t-elle dit. La vidéo a accumulé des dizaines de réactions. Pendant que certains internautes la qualifient de « victime de rumeurs et de théories de complot », d'autres disent que « les prévisions de plusieurs experts appuient ses propos ».

VISITE DU PRÉSIDENT EN FRANCE Ça se précise

Maintes fois reportée pour plusieurs motifs, la visite prochaine du président Tebboune en France est «confirmée».

Affirmant qu'«il n'y a aucun problème dans les relations algéro-françaises», le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a évoqué jeudi lors d'une rencontre avec les représentants de la presse nationale «les prochaines échéances» entre l'Algérie et la France. Parmi ces dernières qu'il n'a cependant pas citées, figure en première position la visite que devrait effectuer le chef de l'Etat en France, annoncée à l'occasion d'un entretien téléphonique entre Tebboune et Macron pour septembre ou octobre prochains. Attaf a même précisé qu'«une rencontre est prévue bientôt avec son homologue français en prévision des prochaines échéances bilatérales». Nos confrères d'El Khabar avaient rapporté pour leur part que le ministre des AE français devait se rendre en Algérie le 21 avril en cours mais sa visite a été reportée en raison de la tenue du Sommet tripartite Algérie-Tunisie-Libye. Ce qui laisse donc entendre que les deux parties sont en train de peaufiner les préparatifs de la visite et ficeler les dossiers qui seront à l'occasion, sur la table des discussions entre les deux présidents Tebboune et Macron. D'autant que l'avis de Tebboune, il est noté que «les deux présidents ont évoqué l'approfondissement du partenariat renouvelé entre la France et l'Algérie



dans la suite de la déclaration d'Alger» qui doit être noué «sur le plan économique, énergétique, agricole, éducatif et culturel, ainsi qu'en matière de mobilités et d'échanges humains». «S'agissant des questions mémorielles, ils se sont félicités des récentes avancées de la commission mixte franco-algérienne d'historiens présidée par les professeurs Mohamed Lahcen Zeghidi et Benjamin Stora, qui se réunira de nouveau en avril», a ajouté l'Elysée.

«SOMMET DE TUNIS : INÉDIT»

Les deux parties semblent avoir aplani les «nombreux» différends ayant abouti à une crise diplomatique. Ils ont tourné la page et se braquent désormais vers le futur. Il ne restera pour ainsi dire qu'à trouver une date pour la visite à «caler» dans le calendrier chargé des deux chefs d'Etat qu'attendent des «échéances» aussi importantes en interne.

Dans sa rencontre avec la presse, Attaf

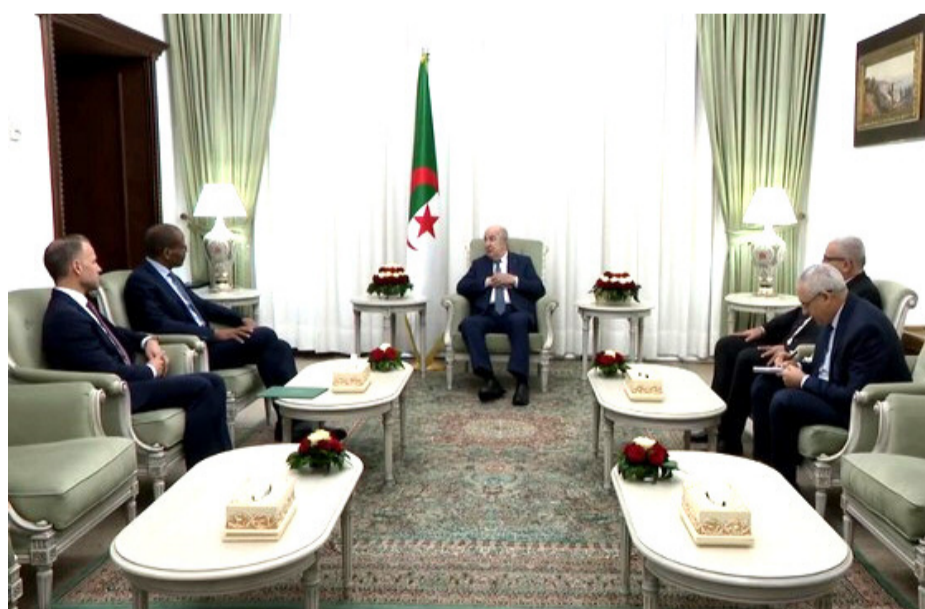
est également revenu longuement sur la réunion consultative entre les dirigeants de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye, qu'il a qualifiée de «réussite». Il a affirmé à ce propos que la réunion «n'est dirigée contre aucune partie», assurant que l'Union du Maghreb arabe demeurerait «un projet et un objectif historique» et que la porte des consultations restait «ouverte à tous si l'intention et la volonté politiques sont réunies». Et de préciser que le président de la République «a envisagé cette initiative depuis longtemps et l'a évoquée avec les dirigeants des pays du Maghreb arabe et leurs ministres des Affaires étrangères lors de leurs différentes visites dans notre pays». Ahmed Attaf a fait remarquer que «l'Afrique du Nord et le Maghreb arabe sont pratiquement la seule région au monde dépourvue d'un mécanisme de consultation régulière et périodique entre les pays de cet espace». C'est pourquoi «le président de la République a toujours insisté sur la

création d'un mécanisme pour combler ce vide et faire entendre la voix de la région dans tous les fora internationaux et régionaux», a-t-il expliqué. La région du Maghreb arabe «compte des dossiers qui font l'actualité internationale, comme le dossier libyen et celui de la région sahélo-saharienne», a-t-il dit, regrettant que «tous les pays s'immiscent dans ces dossiers, sauf ceux de la région, qui sont pourtant les premiers concernés». «L'Algérie, en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, doit connaître les points de vue des frères sur plusieurs dossiers à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, notamment ceux en lien direct avec les pays du Maghreb arabe», a soutenu le ministre, soulignant que «la coordination avec les pays frères dans la région est prioritaire, l'Algérie les considérant comme les enfants d'une même famille». M. Attaf a affirmé, par là même, que la réunion avait débouché sur «des résultats positifs, notamment dans le volet politique». Et d'ajouter: «le Sommet de Tunis est inédit, en ce sens que les dirigeants des trois pays frères ont eu des discussions cordiales, ouvertes et franches, comme le montre le Communiqué final, qui a insisté sur quatre principaux dossiers impactant la vie des citoyens de ces pays». «Il s'agit là des priorités de l'action commune entre les trois pays en prélude au prochain sommet prévu à Tripoli dans trois mois», a-t-il poursuivi. Concernant la situation au Sahel, le ministre a affirmé que l'Algérie «ne reste pas les bras croisés face à ce qui se passe dans cette région». Elle «fait son devoir et assume pleinement ses responsabilités pour garantir la paix et la sécurité dans la région», a-t-il dit.

A. I.

UNE DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE CANADIENNE À ALGER Greg Fergus reçu par Abdelmadjid Tebboune

En visite officielle de trois jours en Algérie, le président de la Chambre des communes du Canada, Greg Fergus, à la tête d'une importante délégation, a été reçu, jeudi, par le Président Abdelmadjid Tebboune. L'audience qui s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale, M. Brahim Boughali, et du Secrétaire général de la Présidence de la République, M. Abdallah Moundji, a été une occasion pour M. Fergus de souligner l'importance de renforcer les relations algéro-canadiennes. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le chef de l'Etat, le président de la Chambre des Communes du Canada a indiqué que sa visite en Algérie a été «fructueuse», soulignant que sa rencontre avec le président de la République a permis d'aborder «plusieurs questions qui préoccupent l'Algérie et le Canada, qui célèbrent le 60e anniversaire de l'établissement de leurs relations, faites d'amitié et d'échanges culturels et économiques». L'invité de l'Algérie n'a pas manqué de relever que «les échanges bilatéraux vont dans le sens de renforcer davantage les relations bilatérales». M. Fergus a indiqué avoir évoqué avec le



président de la République le rôle de la communauté algérienne établie au Canada, de par sa «culture et sa créativité». Il a ajouté que sa visite en Algérie lui a permis de «rencontrer des responsables politiques, des hommes d'affaires, des universitaires, des chercheurs académiques et des représentants de la société

civile qui œuvrent ensemble pour l'édification et le bien-être de l'Algérie». M. Fergus a également exprimé sa «profonde émotion» lorsqu'il s'est rendu, la matinée, au sanctuaire du Martyr où il a déposé une gerbe de fleurs à la mémoire «des martyrs qui se sont sacrifiés pour l'indépendance de ce grand

pays». Il y a lieu de préciser qu'au cours de son séjour en Algérie, la délégation parlementaire canadienne a eu des rencontres avec les présidents des deux chambres du Parlement, MM. Salah Goudjil et Brahim Boughali, ainsi qu'avec le ministre des affaires étrangères, Ahmed Attaf. Avec le président de l'APN, Brahim Boughali, les deux parties ont examiné les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays, notamment dans le domaine parlementaire, à travers la consolidation des canaux de communication. Les échanges avec le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf ont permis d'examiner les voies et les moyens de promouvoir les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays, notamment à travers la relance de différents mécanismes offerts par la diplomatie parlementaire. Les deux parties ont échangé également «les vues et les analyses sur les développements de la situation politique, sécuritaire et économique dans la région sahélo-saharienne», et «évoqué la possibilité de concrétiser des projets conjoints dans le cadre de la coopération tripartite, au service des objectifs du développement durable dans cet espace».

ECHEC DES INSTANCES ONUSIENNE ET INTERNATIONALES

Le constat sans appel du Général Chanegriha

Le constat auquel est arrivé le général d'Armée, Saïd Chanegriha,, concernant l'échec de l'Organisation des Nations Unies est sans appel.

Le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a affirmé que «la duplicité vis-à-vis des questions en jeu et le triomphe de la logique de la force et des intérêts nationaux sur les principes de la paix mondiale et de la coexistence pacifique entre les nations, ont conduit à l'échec des instances onusienne et internationales en matière de concrétisation de la paix mondiale et l'empêchement des guerres» Présidant les travaux de la 17ème session du Conseil d'Orientation de l'Ecole supérieure de Guerre, jeudi dernier, le général Chanegriha a, dans une allocution d'orientation prononcée à l'occasion, expliqué que «cette nouvelle réalité internationale nous a montré, au-delà de tout doute raisonnable, que la puissance militaire demeurera l'option principale pour les Etats pour défendre leur terre, ainsi que leur droit de vivre en sécurité et leur droit à la souveraineté.

Elle a, également, démontré que les modes opératoires militaires classiques restent un choix viable, malgré l'apparition de formes de guerre, à l'exemple des guerres hybrides, et l'orientation vers l'introduction d'autres outils qui viennent révolutionner le domaine militaire, à l'instar de l'intelligence artificielle». Pour le chef d'Etat-major, «le nouvel environnement stratégique a confirmé l'échec des instances onusienne et internationales en termes de concrétisation de la paix mondiale et d'empêchement des guerres, et ce, pour différentes raisons, dont les plus importantes résident dans la duplicité vis-à-vis des questions en jeu et le triomphe de



la logique de la force et des intérêts nationaux étroits sur les principes de la paix mondiale et de la coexistence pacifique entre les nations».

Dans ce cadre, le général d'armée a salué les succès de la diplomatie algérienne et «sa contribution à la résolution pacifique des conflits, ainsi que son rôle constant dans la défense du droit des peuples colonisés à disposer d'eux-mêmes» soutenant «son appel fervent à l'instauration d'un ordre mondial plus humain et plus équi-

table, en concordance avec les textes internationaux pertinents». Après son intervention, le général Chanegriha a suivi un exposé exhaustif présenté par le Commandant de l'Ecole supérieure de Guerre, portant sur le bilan des objectifs concrétisés depuis la tenue de la dernière session du Conseil d'orientation, et ceux arrêtés au titre de l'année de formation 2025-2026.

Il a écouté ensuite les interventions des membres du Conseil d'orientation sur les points inscrits à l'ordre du jour, avant de

visiter les infrastructures administratives et pédagogiques de l'Ecole, conclut le communiqué. A noter que le général, en compagnie du Commandant de la 1ère Région militaire et du Commandant de l'Ecole supérieure de Guerre, a observé un moment de recueillement à la mémoire du Président feu Ali Kafi, dont le siège de l'Ecole est baptisé de son nom, avant de déposer une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire. **A.G.**

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Sawt Echaab et El Binaa prêts

La scène politique s'apprête à des moments décisifs avec la confirmation de la participation de plusieurs partis aux prochaines élections présidentielles, marquant ainsi un engagement significatif dans le processus démocratique du pays.

Le parti Sawt Echaab a annoncé, jeudi, sa participation aux élections présidentielles qui se tiendront le 7 septembre prochain. Ainsi, le président du parti, Lamine Osmani a été chargé de poursuivre les consultations nécessaires en vue de parvenir à un accord définitif sur le mode de participation lors du prochain Conseil National Central. Lors d'une réunion tenue pour discuter des orientations stratégiques du parti dans le contexte politique actuel, le Bureau Politique de Sawt Echaab a engagé des débats approfondis et a pris des décisions responsables. «Ces échanges ont abouti à des recommandations cruciales pour l'avenir du parti et de la nation». La formation a exprimé sa volonté ferme de contribuer activement à l'édification d'une société juste, démocratique et prospère.

Elle a mis en lumière son engagement envers les principes démocratiques, les causes justes et le développement socio-économique de la nation. «Malgré des opinions divergentes parmi les membres du Bureau Politique quant aux modalités de participation, un consensus a été atteint sur l'importance de cette démarche pour consolider les fondements démocratiques du pays», souligne la même source.

Par ailleurs, Sawt Echaab a lancé un appel aux peuples du monde entier pour qu'ils soutiennent les causes justes, en particulier la question palestinienne, et pour qu'ils exercent une pression politique et légale afin de promouvoir la justice et le respect du droit international. La réunion a également été l'occasion de saluer les efforts de la diplomatie algérienne en faveur de la reconnaissance pleine et entière de l'État de Palestine au sein des Nations unies. En outre, le parti a exprimé son plein soutien à toutes les initiatives visant à promouvoir le développement économique et politique dans la région, telles que la récente réunion tripartite des chefs d'État de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye, tenue

à Tunis. Cette initiative a été saluée comme un pas important vers la consolidation de la coopération régionale et vers le bien-être des peuples de la région. Enfin, la formation politique a souligné l'importance de l'accord stratégique conclu entre l'Algérie et le Qatar concernant le projet d'élevage de bovins et la production de lait en poudre. Ce partenariat a été présenté comme ayant le potentiel de contribuer significativement à la sécurité alimentaire de l'Algérie.

EL BINAA S'IMPLIQUE

Le Président du Mouvement El Binaa, Abdelkader Bengrina, a souligné, quant à lui, la préparation complète du mouvement en vue de son implication dans les prochaines élections présidentielles, s'appuyant sur des données politiques solides. Sa déclaration est intervenue lors d'une réunion stratégique de l'instance nationale des élections, où les membres du mouvement ont examiné en profondeur les récents indicateurs du parti, préparant ainsi le terrain pour le scrutin à venir. Dans un communiqué, le Mouvement a insisté

sur une approche de transparence et d'ouverture durant les discussions, soulignant l'importance d'une communication claire et directe avec l'opinion publique, à la fois au niveau local et national. Le mouvement s'engage à maintenir une communication franche et honnête avec ses électeurs, évitant tout langage ambigu et toute politisation opportuniste.

La réunion a également marqué le début des ateliers centraux des comités et des directions de l'Instance Nationale des Élections présidentielles, visant à renforcer la consultation au sein des institutions du mouvement en vue de parvenir à une décision finale sur sa participation à l'échéance présidentielle nationale. La convocation du corps électoral par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le 8 juin prochain marquera le début officiel de la période électorale. Les candidats pourront ensuite retirer les formulaires de candidature auprès de l'Autorité Nationale indépendante des Élections, qui supervisera l'ensemble du processus électoral, de l'inscription des électeurs à la proclamation des résultats. **Assia M.**

CRÉSUS

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gmail.com
Tél. : 021 65 51 98
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA & HASNA YACCOUB

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RÉFORME DE LA LOI SUR LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

«Le texte est à l'étude»

Face à la demande croissante de logements et alors que les loyers sont de plus en plus chers, le Gouvernement mise aujourd'hui sur «l'élargissement du marché de la location» que devrait encadrer la prochaine loi sur les promotions immobilières.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Belaribi, qui répondait, jeudi, aux questions des sénateurs du Conseil de la Nation a appelé à démocratiser le recours à la location auprès des opérateurs privés «obtenir un logement ne passe pas forcément par l'achat du bien». Cet objectif doit cependant passer par une modification de la loi.

Le secteur, explique le ministre, «a finalisé le projet de réforme de la loi sur la promotion immobilière. Le texte est actuellement à l'étude au niveau de la commission spéciale du secrétariat du gouvernement». Concrètement, il s'agit selon les grandes lignes du texte de loi expliquées par le ministre, d'accorder des «réductions fiscales» aux investisseurs dans le domaine, en échange d'une garantie d'appliquer «le principe de ne pas céder le logement», c'est à dire de le maintenir dans le parc locatif. Par ailleurs, Mohamed Tarek Belaribi, qui appelle à faciliter les démarches pour permettre la mobilité des locataires, «les déménagements d'une location à une autre selon l'évolution des revenus des familles», a également parlé de la nécessité de renforcer la protection des droits des propriétaires. Ce dernier objectif devrait lui aussi être inclus dans la prochaine loi. Il s'agit en



substance «d'encourager la mise sur le marché de la location les logements inutilisés» et «d'accompagner les promoteurs vers l'investissement».

Le marché du logement rencontre aujourd'hui plusieurs problèmes, concède le ministre. La situation exige selon lui, l'intervention de l'Etat. «Une location reste

par principe une opération commerciale, mais l'Etat doit pouvoir intervenir et la réglementer», a-t-il souligné. Le projet du gouvernement vise en effet à accélérer la stabilisation du marché, «en mettant un grand nombre de logements sur le marché de la location». «Cela fera baisser les prix des loyers», estime le ministre. Toutefois,

il s'agit aussi pour le secteur de conserver sa capacité à contrôler la qualité et le caractère décent des habitations et appartements proposés à la location. «Le logement doit toujours rester décent. Cela est pour nous une priorité, une application de l'engagement 28 du Président de la République» assure Belaribi.

Les déclarations du ministre sonnent également comme un appel à redoubler d'efforts, lancé aux opérateurs et promoteurs immobiliers privés. Mohamed Tarek Belaribi précise en effet que l'Etat, le secteur public, a joué son rôle et «continuera» dans cette voie. Ainsi, entre 2020 et 2024, un total de 1 246 831 logements ont été livrés «dont plus de 404 000 logements publics locatifs et 427 000 au travers de la formule de la vente locative», explique le ministre. Deux formules, représentent «67% des logements livrés durant les quatre dernières années (...) elles ont eu un impact positif sur les prix des loyers au niveau national» a-t-il ajouté. Et l'orientation vers une plus large implication du privé serait «déjà en cours» grâce à la «nouvelle stratégie du logement». Le ministre en veut pour preuve la création, en janvier 2023, de la Banque Nationale de l'Habitat, qui offre des «mécanismes qui garantissent le financement permanent des projets de logements». **Nadir K.**

L'EXPERT CONSULTANT ABDERRAHMANE BENYAMINA À CRÉSUS

«Le marché immobilier est loin d'être stable»

L'expert consultant immobilier, Abderrahmane Benyamina, a souligné qu'une approche stratégique et à long terme est nécessaire pour établir un marché immobilier plus stable et durable en Algérie.

Dans une déclaration accordée à Crésus, il a noté qu'il existe deux marchés distincts dans le secteur immobilier algérien : le marché public, où l'Etat est le principal promoteur, représentant probablement 80 %, voire plus, et le marché privé, qui ne réalise qu'environ 10 à 12 % au maximum.

Benyamina explique que le marché privé est restreint en raison de l'intérêt limité des individus car une grande partie de la population a, soit déjà bénéficié du marché public, soit attend d'en bénéficier, optant souvent pour la location plutôt que l'achat. Selon l'expert, l'analyse du marché immobilier se concentre donc sur la demande locative, qui est en hausse. Cependant, «cette tendance à la hausse devrait s'inverser progressivement à



mesure que les bénéficiaires accèdent à leur logement public», explique M. Benyamina rappelant que les réalisations de l'Etat ne se limitent pas aux logements sociaux, mais couvrent également d'autres programmes tels que l'AADL et le LPP, touchant ainsi plusieurs segments du marché. En ce qui concerne le marché privé, M. Benyamina a noté que «certains promoteurs proposent des projets haut de gamme, comme des duplex avec piscine et jardin sur le toit, qui concurrencent le

marché des villas». Il a souligné en outre que parler d'un marché national de l'immobilier avec une tendance à la hausse peut être pertinent, «mais cette tendance est principalement observée uniquement dans le secteur privé». Abderrahmane Benyamina a également évoqué les défis auxquels est confronté le secteur privé, notamment «la saturation du marché avec de nouveaux projets émergents en permanence et une fausse impression de hausse des prix». Il a noté en ce sens que les promoteurs fixent des prix élevés, «mais les acheteurs potentiels ont du mal à obtenir des crédits bancaires suffisants pour financer leurs achats». En ce qui concerne l'action de l'Etat, Benyamina a souligné que celui-ci a principalement agi pour désengorger les villes en offrant des terres et des lotissements, mais a accordé peu d'argent pour la construction de logements. Il a noté que pour remédier à la concentration urbaine et aux défis du marché immobilier en Algérie, il est nécessaire d'adopter une approche stratégique

axée sur le développement territorial, combinant logements et industries pour stimuler la migration vers des zones moins peuplées. Revenant sur la question du plafonnement des prix de l'immobilier, l'expert estime que le plafonnement n'est pas une solution efficace et plaide plutôt en faveur de modèles comme le Logement Promotionnel Aidé (LPA), qui permettent une collaboration entre le secteur public et privé pour la construction de logements. Enfin, Benyamina a souligné l'importance de revoir et de renforcer le cadre juridique et financier du LPA, ainsi que les opportunités offertes par la nouvelle loi sur les investissements et le code du foncier économique pour stimuler le marché immobilier. Il a noté que ces mesures prendront du temps pour produire des effets significatifs, nécessitant entre 7 et 10 ans pour que les nouvelles courbes de demandes et d'offres se stabilisent en réponse à la croissance démographique et aux aspirations des jeunes en matière de logement. **Assia Mekhenef**

CADASTRE DES TERRAINS

Vers le renouvellement

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a affirmé, jeudi à Alger, que des préparatifs étaient en cours pour le renouvellement du cadastre des zones dont les documents cadastraux ne reflètent plus l'état réel. Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, présidée par Salem Ben Mbarek, vice-président du Conseil, en présence de membres du Gouvernement, le ministre a souligné «qu'il sera procédé à la réalisation du projet de révision des précédentes opérations de cadastre, dès

la promulgation des textes réglementaires» y afférents. Ceci intervient après «la décision prise par le Premier ministre, en vertu de la directive N 181 du 17 mai 2022, de renouveler le cadastre des zones, dont les documents cadastraux ne reflètent plus l'état réel», selon le ministre, rappelant que l'objectif du cadastre est d'assainir la situation juridique des propriétés, à l'effet de permettre à toute partie exerçant le droit de propriété ou la possession légale d'obtenir le registre foncier constituant le titre

de propriété. Concernant l'enregistrement des biens immobiliers dans un compte anonyme ou ce qui est communément appelé «compte des propriétés non réclamées» lors des opérations d'établissement du cadastre général, le ministre a indiqué que le taux national varie entre 7 et 9%, soulignant que ces biens sont déterminés sans enquête, en raison de l'absence du propriétaire ou du détenteur. Ainsi, a-t-il poursuivi, ces biens sont classés en attendant leur revendication par les ayants-droit.



TRANSPORT FERROVIAIRE

Un programme global de modernisation

Le rail a été hissé ces derniers temps, au rang de secteur stratégique et ce, grâce aux réalisations enregistrées dans les infrastructures ferroviaires à la faveur de la nouvelle démarche de l'Etat qui met les infrastructures de base au cœur des plans d'investissement.

Au-delà des projets ambitieux en cours pour désenclaver de vastes régions du pays, en leur permettant enfin l'accès aux services du transport ferroviaire des voyageurs et des marchandises, les programmes d'investissement engagés se sont également axés sur la modernisation, l'électrification, le dédoublement du réseau de chemins de fer existant, la réhabilitation des axes abandonnés et l'introduction d'un système de télécommunication de pointe. Le premier responsable du secteur l'a d'ailleurs confirmé jeudi, en faisant état du lancement d'un « programme global de modernisation et de développement des réseaux ferroviaires », susceptible d'augmenter la vitesse des trains et de réduire la durée des dessertes. S'exprimant lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a en effet, souligné que dans le cadre de l'intérêt particulier accordé par l'Etat à la modernisation et au développement des réseaux ferroviaires, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a obtenu, au titre de l'exercice financier 2023-2024, les affectations financières nécessaires pour assurer la maintenance des struc-



tures de base des réseaux ferroviaires. A cet effet, le ministre a affirmé le lancement d'un programme global « urgent » de recensement et de traitement des points noirs au niveau des réseaux ferroviaires, en vue d'augmenter la vitesse des trains, de réduire la durée des dessertes, et d'accroître leur nombre. « Les appels d'offres pour le choix des maîtres d'œuvre ont été

lancés », a-t-il ajouté. Et au-delà des projets ambitieux en cours pour désenclaver de vastes régions du pays, en leur permettant enfin l'accès aux services du transport ferroviaire des voyageurs et des marchandises, les programmes d'investissement engagés se sont également axés sur la modernisation, l'électrification, le dédoublement du réseau de che-

mins de fer existant, la réhabilitation des axes abandonnés et l'introduction d'un système de télécommunication de pointe. De plus, un intérêt particulier est accordé à la rénovation et au renouvellement du matériel roulant géré par la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) qui dispose, elle aussi, d'un programme ambitieux d'acquisition de nouveaux trains voyageurs modernes et confortables, ainsi que la réhabilitation du parc ferroviaire existant, ce qui a contribué à une amélioration indéniable de la qualité du service aux voyageurs. Ce programme valable jusqu'en 2040 pour répondre aux besoins d'exploitation futurs, porte essentiellement sur le renforcement de la flotte de la société en locomotives et wagons motorisés. La SNTF a, dans ce sens, mis en place une stratégie de développement qui vise un objectif de 55 millions de voyageurs et 12 millions de tonnes de marchandises par an à l'horizon 2025, selon la représentante de cette entreprise publique. La nouvelle stratégie de la SNTF prévoit de moderniser sa gestion des ressources humaines, d'augmenter ses parts de marché (voyageurs/marchandises), d'améliorer la qualité du service et de généraliser la numérisation des prestations.

Yacine Ouffella

LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS APPELLE À UN SIT-IN Journée de colère ce 1er Mai

Les syndicats autonomes regroupés au sein de la Confédération des syndicats algériens (CSA) -non agréée- ont décidé de faire du 1er mai un sit-in de protestation sera organisé devant le siège du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a annoncé jeudi dernier. Dans un communiqué signé par douze organisations syndicales, la confédération indique avoir « décidé de considérer la Journée internationale du travail comme une jour-

née de colère et de protestation, et ce en organisant un sit-in devant le siège du ministère du Travail le 1er mai 2024 ». Elle a fait savoir que le rassemblement sera organisé pour réclamer « l'amendement de l'actuelle loi régissant le travail, l'ouverture du dialogue social, mais aussi la délivrance par le ministère du Travail du récépissé de son dossier d'agrément ». La CSA affirme avoir déjà alerté contre « la fermeture et les restrictions imposées », ainsi

que la volonté d'imposer une réalité syndicale qui « n'est pas conforme avec les principes de liberté d'exercice syndical » garantis par la Constitution et les conventions internationales paraphées par l'Algérie, selon le communiqué.

La CSA considère que la fermeture et les restrictions « ne servent pas la stabilité et la quiétude recherchées mais, au contraire, font alimenter le ressentiment qui perturbe le front social ». Elle

demande au président de la République d'intervenir « en toute urgence » afin d'ouvrir le dossier d'amendement des lois relatives au travail « pour les rendre conformes avec les principes de liberté d'exercice syndical, garantie par la Constitution ». Enfin, la CSA réclame, une nouvelle fois, son récépissé d'enregistrement de son dossier « déposé depuis six ans » au niveau du ministère du Travail.

M.T

CAMP DE PRINTEMPS DES CLUBS UNIVERSITAIRES

Les inscriptions lancées

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a annoncé l'ouverture des inscriptions pour le camp de printemps spécialisé des clubs universitaires, qui se tiendra du 30 avril au 3 mai prochain à Alger sous le thème: « Efforts constants pour une participation efficace », indique, vendredi, un communiqué du CSJ. « L'organisation du camp de printemps spécialisé des clubs universitaires vise à renforcer la culture du dialogue et de l'initiative auprès de différentes catégories de jeunes afin d'ancrer les valeurs de citoyenneté et de civisme, de contribuer à un meilleur encadrement de cette catégorie importante de la société, de développer ses capacités et sa mobilité, et de garantir l'échange d'expériences et d'expertises entre eux », précise le communiqué. « La commission d'éducation, de

formation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et du renforcement des capacités des jeunes du CSJ supervisera l'organisation de ce camp qui verra la participation de près de 500 étudiants entre 18 et 28 ans activant dans les clubs scientifiques des différents établissements universitaires », note le communiqué. « La sélection des participants à cet événement se fera sur la base du formulaire d'inscription électronique dans le but de permettre aux étudiants de promouvoir leurs capacités et d'activer leur rôle afin de renforcer leur esprit de responsabilité et leur participation active et coordonner leurs efforts de manière à assurer une coordination durable tout en mettant en évidence les modèles réussis de ces expériences sur la scène nationale ». Les inscriptions se feront via le lien suivant: <https://portail.csj.gov.dz/apps/forms/s/St5SjnbQwzXBrDTFbpl2Ffb> », ajoute le communiqué.

BADDARI

«L'université de Bejaia, un modèle de réussite»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a estimé, jeudi, que l'Université de Bejaia, par ses performances, notamment dans le domaine de l'innovation et de la création d'entreprises, est « un modèle de réussite ». Le ministre qui effectuait une visite de travail dans la wilaya, a déclaré que l'université de Bejaia est « un espace de création et d'innova-

tion majeur ». M. Baddari a passé en revue les structures de recherche, les équipements et les plateaux techniques dont recèlent les pôles universitaires de cette wilaya, dont le déploiement concomitant participe d'une dynamique d'ensemble, alliant à la fois la recherche et les créations d'entreprises qu'elles soient de type « micro » ou start-up, selon les précisions données sur place. Le ministre a

souligné à ce titre que l'université de Bejaia a contribué à la création de 200 projets économiques et en étant le réceptacle de pas moins de 20 brevets d'invention, ce qui « traduit parfaitement l'état d'esprit de l'Algérie nouvelle, qui aspire à multiplier la création d'entreprises, fondées sur l'économie de la connaissance, et varier la création de richesse et les offres d'emplois », a-t-il dit.

OFFRE OSRAH

Air Algérie détaille la formule

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a publié un communiqué dans lequel elle a donné des détails sur son offre Osrah (famille) destinée aux familles algériennes, en prévision de la saison estivale prochaine. « Dans le cadre de notre engagement citoyen et en conformité avec le plan de gouvernement visant à améliorer les conditions de transport aérien, Air Algérie est heureuse d'annoncer une nouvelle offre spé-

cialement dédiée aux familles algériennes pour les vacances d'été », lit-on dans le communiqué, qui précise que l'offre Osrah- Famille » permettra aux familles de voyager ensemble sur un même vol aller-retour avec le même numéro de réservation. Selon Air Algérie cette offre comprend des réductions significatives sur les tarifs des billets » et sera disponible pour les réservations à partir du lundi 22 avril, jusqu'à août d'août

2024 pour des voyages à partir du 1er juin 2024. « Les tarifs des vols depuis l'Algérie vers l'étranger débutent à partir de 22.500 dinars algériens. Quant aux vols internationaux en provenance de l'étranger vers l'Algérie, les tarifs débutent à partir de 168 euros (Tunis-Alger-Tunis). À titre d'exemple, le prix d'un billet de Marseille vers l'Algérie est de 199 euros, précise encore la compagnie aérienne.

RÉOUVERTURE DE L'EXPLOITATION DU CORAIL ROUGE

C'est en bonne voie

Le lancement effectif de cette activité devrait intervenir au début du deuxième semestre de cette année.

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé, jeudi à Alger, que le dossier de réouverture de l'exploitation du corail rouge en Algérie, à l'étude au niveau de son département ministériel, était en bonne voie.

Présidant une rencontre d'évaluation du bilan d'activité du secteur durant le premier trimestre de 2024, au siège de la Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Alger, le ministre a précisé que son département avait bien avancé dans l'étude du dossier de réouverture de l'exploitation du corail rouge en Algérie, qui sera débattu au niveau du Gouvernement, mettant en avant les efforts déployés pour « le lancement effectif de cette activité au début du deuxième semestre de cette année ».

Abordant les préparatifs en cours pour la campagne de pêche au thon de 2024, qui débutera fin mai prochain, Ahmed Badani a fait état de l'approbation d'un plan prévoyant d'augmenter la capacité de pêche de cinq navires supplémentaires, rappelant que le quota national de thon rouge avait été fixé cette année à 2.046 tonnes, soit 23 tonnes de plus que la campagne de 2023, ce qui permettra de booster les exportations nationales estimées à 27 millions USD pour ce type de poisson.



Le premier responsable du secteur a cité, dans ce cadre, la participation de 30 étudiants de divers établissements de formation en tant que stagiaires à bord de navires de pêche au thon dans les spécialités de la pêche et de la mécanique, ainsi que de l'inscription du projet de la première ferme algérienne d'engraisement du thon dans la wilaya de Tlemcen, d'une capacité initiale de 950 tonnes.

Concernant la construction de navires

destinés à la pêche en haute mer, 11 grands navires sont actuellement en cours de construction, dont un navire de 42 mètres de long, et ce, pour la première fois en Algérie, a fait savoir le ministre, ajoutant que deux navires avaient été réceptionnés au cours du premier trimestre de 2024. S'agissant de la formation et du renforcement des capacités, le nombre d'étudiants formés au niveau des écoles et instituts du secteur s'élève à

15.522 étudiants, soit une hausse de 19% par rapport à 2023, selon les chiffres fournis par M. Badani, qui a précisé que 1.682 agriculteurs et jeunes avaient bénéficié d'une formation dans le domaine de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, dont 108 détenus. Le ministre a également fait état de la régularisation des dossiers de près de 2000 professionnels pour bénéficier, dans un premier temps, du mécanisme de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, tandis que le nombre de professionnels enregistrés a atteint 4.068, ajoutant que cette opération « se poursuit pour toucher tous les professionnels ».

Dans une déclaration, en marge de la rencontre, le ministre a annoncé la réception prochaine des dossiers des pêcheurs et des professionnels désirant bénéficier des incitations introduites par la loi de finances pour l'exercice 2024.

Il s'agit notamment de l'importation de moteurs et de navires d'occasion de moins de cinq ans, ainsi que des incitations fiscales et financières pour les activités d'aquaculture, a rappelé le ministre, invitant les intéressés à se rapprocher des services de la pêche au niveau national pour obtenir plus d'informations et déposer leurs dossiers. Il a assuré que ces incitations auront un "impact positif sur le développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture".

PROJET BALADNA

La production de lait débutera en 2026



Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a affirmé, que la première phase de production du projet de la société qatarie Baladna, de production de lait en poudre dans le sud du pays, notamment dans la wilaya d'Adrar, débuterait en 2026...

Lors d'une conférence de presse qu'il a animée avec le membre délégué de la société qatarie, Ramez Al Khayyat, en marge de la cérémonie de signature de l'accord-cadre entre son département ministériel et la société qatarie pour la réalisation de ce projet, Cherfa a souligné que «la production se fera en 4 phases, la première débutera à l'horizon 2026 et la dernière aura lieu 9 ans après le lancement du projet». A cet effet, le ministre a indiqué que la signature qui a eu lieu, sera suivie de la

signature de plusieurs autres accords dans le cadre de la concrétisation de ce projet. Il s'agit essentiellement des statuts de partenariat, la Convention entre actionnaires, l'accord d'acquisition de lait, outre celui relatif à la concession pour mettre 117.000 ha à la disposition de la joint-venture, selon les explications fournies par Cherfa. Pour accompagner le projet et faciliter toutes les procédures pour le démarrage des travaux cette année, il sera procédé à l'installation en l'espace de 15 jours d'une commission mixte composé de Baladna, des administrateurs, des techniciens et des responsables locaux et une visite sera effectuée, jeudi dernier, dans les zones où le projet sera réalisé. Quant au financement, Cherfa a rappelé qu'il sera conjoint, à hauteur de 51 % de la

part de la joint-venture qui sera créée et 49 % de crédits de banques algériennes. La joint-venture qui gèrera le projet sera détenue à 49% par le Fonds national d'investissement (FNI) et à 51% par la partie qatarie. Le projet Baladna n'affectera pas les autres producteurs de lait, car les produits de la nouvelle société couvriront 50 % de la demande nationale de lait subventionné, a fait savoir le ministre, rappelant que la consommation nationale de lait est estimée à 5 milliards de litres/an. Le premier objectif du projet est de répondre aux besoins nationaux, a-t-il ajouté, notant que l'excédent de la production pourrait être orienté vers l'exportation.

Al Khayyat a, quant à lui, a souligné que la signature de l'accord était intervenue après 20 mois d'études, de discussions et de planification, affirmant que la société Baladna Al Djazair était «le plus grand projet agricole et industriel intégré de production de lait en poudre au monde». Le projet permettra, selon Ramez Al Khayyat, de produire près de 194.000 tonnes de lait en poudre par an. Dans la première phase, une ferme sera aménagée pour répondre aux besoins en fourrage, une autre d'une capacité d'accueil de 50.000 têtes bovines sera conçue et des lignes de production modernes de lait en poudre installées. A la neuvième année du projet, le nombre total de têtes bovines devrait atteindre 270.000, avec une production d'environ 1,7 milliard de litres de lait par an.

CARTE D'AUTO ENTREPRENEUR

Près de 42.000 inscrits

Près de 42.000 demandes ont été enregistrées sur la plateforme digitale mise en ligne en janvier dernier par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, pour l'obtention de la carte de l'auto-entrepreneur, a indiqué Qualid. S'exprimant lors d'un panel à l'occasion d'une Journée d'étude sur l'inclusion financière organisée par l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), le ministre a fait part, dans ce contexte, de son souhait d'atteindre la barre des 500.000 inscrits d'ici la fin de l'année en cours, avec la progression actuelle du rythme des inscriptions. Notons que le nouveau DG de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (National Entrepreneurship Support and Development Agency, NESDA), Bilal Achacha, a été installée, jeudi, en remplacement de Hakim Bekkadour, chargé auparavant de la gestion de l'Agence.

ENERGIE

Sonelgaz et l'AFD connectées



Le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal a reçu, jeudi dernier, la directrice régionale de l'Agence française de développement (AFD) pour l'Afrique du nord, Mme Cécile Couprie, avec laquelle il a examiné les opportunités de coopération entre les deux parties, indique un communiqué du groupe. Mourad Adjal a exprimé l'intérêt accordé par le groupe au renforcement de la coopération avec

l'AFD, pour le développement d'études et de solutions, en matière de stockage d'énergie, de développement de l'hydrogène vert et de numérisation des réseaux. Il a souligné, dans ce sens, la forte capacité de production d'électricité de l'Algérie. D'autre part, le premier responsable de Sonelgaz a évoqué le projet d'exportation de l'électricité vers l'Italie par voie maritime, un projet dont la réalisation nécessite des partenaires étrangers pour assurer le financement au titre d'un partenariat respectant le principe gagnant-gagnant, selon le communiqué. De son côté, Mme Couprie, a exprimé l'importance accordée par l'AFD à la coopération avec Sonelgaz dans tous les volets proposés, soulignant que l'Europe est considérée parmi les régions nécessitant le plus d'énergie aussi bien le gaz que l'électricité. Elle a salué, en outre, «la crédibilité et le grand sérieux» caractérisant le groupe, qui en fait, selon elle, «un partenaire important» pour l'Agence française, conclut la même source.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS.
Code fiscal : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N° 125 /2024

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Djelfa lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation

D'UN HALL TECHNOLOGIQUE laboratoire et ateliers des travaux pratique A DJELFA – lot unique-

Le présent appel d'offres s'adresse aux entreprises, présentant les capacités professionnelles, et techniques suivantes :

Lot N°	Catégorie de la qualification demandée	Références techniques durant les 5 dernières années 2019- 2023	Moyenne des trois meilleurs chiffres d'affaires des cinq dernières années 2019-2023.
Lot unique	04 ou plus activité principale bâtiment	Attestation de bonne exécution ou attestation de réalisation avec réception définitive (équipement publics ou logts) dont le montant est supérieur ou égal à 150.000.000.00 Da	supérieur ou égal à 100.000.000.00 Da

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de la Direction des équipements publics cité berbih Djelfa.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, offre technique et offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » ou « Offre financière », selon le cas. Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A Monsieur le Directeur des équipements publics Cité Berbih Djelfa 17000.

Appel d'offres N°...../2024

Objet de l'appel d'offres et la mention à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

A) Dossier de candidature contient :

- 1) La déclaration de la candidature (signée , datée, cacheté et remplie)
- 2) La déclaration de probité (signée , datée, cacheté et remplie)
- 3) Statuts pour les sociétés
- 4) Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 5) Certificat de qualification demandée.
- 6) chiffres d'affaires justifié par Bilans financiers ou C20 des dernières années 2019-2023
- 7) Moyens humains.
- 8) Moyens Matériels.
- 9) Références de l'entreprise durant la période 2019-2023.

B) Offre technique contient :

- 1) La déclaration à souscrire, signée, datée, cacheté et remplie
- 2) Mémoire technique.
- 3) Le présent CPS, signée, datée, cacheté et remplie, portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »
- 4) planning de travaux signée, datée, cacheté et remplie

C) Offre financière contient :

- 1) La lettre de soumission, signée, cacheté, datée et paraphée
- 2) Le Bordereau de prix unitaires (BPU), signée, cacheté, datée et paraphée
- 3) Le devis quantitatif et estimatif, signée, cacheté, datée et paraphée.

L'offre devra être déposée dans les délais requis à l'adresse ci après : Direction des Equipements Publics Cité Berbih Djelfa

La durée de préparation des offres est fixé à 15 jours, La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jour de 8 h à 13 h : 30 qui court à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est reportée jusqu'au jour ouvrable suivant,

L'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 14 h au siège de la direction des équipements publics

La durée de validité des offres est fixé a 105 jours, à compter de la date de dépôt des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA D'AIN BESSEM
COMMUNE D'AIN BESSEM

AVIS D'ADJUDICATION

Le président de l'assemblée populaire communale, lance un avis pour l'adjudication aux enchères publiques de la gérance libre de l'adjudication est fixée après huit (08) jours à compter de la parution du 1er avis au journal a dix heures (10) du matin au siège de la commune

Des Droits Suivants :

- L'abattoir communal – mise à prix annuelle : 2.000.570.00 DA
Les dossiers de soumission doivent être déposés au bureau des biens communaux et doivent comporter les pièces suivantes :

- . Demande d'admission dûment légalisée
- . Extrait d'acte de naissance pour le soumissionnaire et sa caution
- . Extrait de rôle auprès (pour le soumissionnaire et sa caution)
- . Attestation de non endettement envers la commune délivrée par le trésorier communal pour ex adjudication de la commune concernée
- . Cheque visé par les services bancaires d'un montant égale à 600.171.00 DA ou quittance du trésorier communal confirmant le dépôt de ce même montant
- . Extrait du casier judiciaire pour le soumissionnaire et sa caution
- . Photocopie de C.I.N
- . Photocopie du registre de commerce dûment légalisée

Le retrait du cahier des charges s'effectuera auprès du bureau des biens communaux, contre paiement d'un montant de 3.000.00 DA

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Willaya de SETIF
Daïra de Ain Azel
Commune d'Ain Azel
Matricule fiscale N° :092319409207429
Article :19400217014

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales
N° : 03/2024

Le président de l'APC de Ain Azel lance un avis d'appel d'offre ouvert Avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des projets suivants:

LOT N° 01- Réparation et contrôle géotechnique de la route reliant la route nationale 78 et Mechta Nouiouat sur 2.1 km T2

LOT N° 02- Réparation et contrôle géotechnique de chemin communal 422 reliant la route d'évitement et Hôpital Youssef Yaalaoui sur 1.2 km T1

Cette appel d'offre illimité est ouverte aux entreprises ce qui intéressées par le présent avis peuvent retirer avec 3000.00 DA pour. Le cahier des charges auprès de bureau des marchés publics de L'APC Ain Azel N°34 deuxième étage. et doivent être déposées dans les délais requis à l'adresse ci- Le président de l'APC de Ain Azel, Willaya de Sétif, Identification fiscale N° : 092319409207429.

Les offres technique et l'offre financière et candidature sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées , indiquant la dénomination de l'entreprise ,la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature » ,«offre technique » ou «offre financière » ,selon le cas.ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'offre accompagnée de pièces suivantes :

Enveloppe 01 :dossier de candidature:

- Déclaration de candidature ,signée, paraphée et datée par le soumissionnaire.
- déclaration de probité ,signée, paraphée et datée par le soumissionnaire.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes a engager l'entreprise.
- copie de certificat de qualification catégorie 03 ou plus l'activité principal , domaine travaux publique et doit être valide
- Registre du commerce - références professionnelles (justifié par certificat de bon exécution).
- liste des moyens humains avec pièces justificatives - planning de réalisation.
- Bilans financiers des 03 derniers années d'exercice.
- liste des matériels avec pièces justificatives (PV de constat d'expert agréé l'année 2024 +photocopies des carte grises +assurance en cours de validité pour le matériel roulant) -copie de quittance du cahier de charge.

Enveloppe 02 :L'offre technique :

Le Cahier des charges de la soumission qui contient :

- déclaration à souscrire - une mémoire technique justificatif (document D'exclusion).

Enveloppe 03 :L'offre financière :

Le Cahier des charges de la soumission qui contient :

- lettre de soumission. -Le bordereau des prix unitaires. -Le devis quantitatif et estimatif.

La date limitée de remise des offres est fixée à (15) jours à compter de la première parution dans les journaux nationaux.

Les offre sont déposée auprès le secrétariat de président de l'assemblée populaire communal bureau (N° 30) deuxième étage a partir de 08h00 jusqu'a 13h30 mn.

L'ouverture des plis publique s'effectuera au siège de L'APC de Ain Azel (salle de réunion) en présence des soumissionnaires le jour de la limite du dépôt des offre à 13 h 30 mn. Dans le cas d'une extension d'appelle d'offre restreint.les offres présenté sera de retour avec un bon de réception directement après l'ouverture. La validité des offres est fixée à trois mois plus la période de la préparation des offre .

MOSTAGANEM

Embellissement de la Salamandre

Les travaux d'amélioration de la façade maritime Salamandre-la Crique de Mostaganem ont été lancés, en prévision de la saison estivale, a-t-on appris, auprès des services de la wilaya. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a supervisé, le lancement de ces travaux, qui permettront l'aménagement de la façade maritime, à partir de la falaise des rochers en passant par le port de pêche et de plaisance et Salamandre (commune de Mostaganem) jusqu'à la plage de la crique à Mazagran. Dans ce cadre, le wali a donné des instructions à l'entreprise chargée des travaux et du bureau d'études pour le respect des délais juridiques pour la livraison du projet, et ce pour une durée d'un mois et demi, avec le respect de la qualité des travaux, surtout que cette façade enregistre une dynamique et une affluence dense des citoyens et estivants. Il a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'améliorer l'aspect esthétique de cette façade, avec la pose d'équipements de haute qualité et l'usage d'éclairage adapté. Boudouh a aussi inspecté les plages de la partie Ouest de la wilaya, notamment celles des communes de Mazagran (les Sablettes et Ouréah) et Stidia, qui bénéficieront aussi de projets d'aménagement, en prévision de la saison estivale. La wilaya de Mostaganem s'apprête à ouvrir 14 nouvelles plages, en juin prochain pour atteindre, le long de la côte de Mostaganem, 59 plages où la baignade est autorisée, une opération qui a nécessité une enveloppe budgétaire de 320 millions de DA.

SANTÉ

Un hôpital pour Béni-Abbés

Un projet de réalisation d'un nouvel hôpital de 240 lits a été retenu pour la wilaya de Béni-Abbés, devant renforcer le secteur de la Santé dans cette jeune wilaya du Sud-ouest du pays, a-t-on appris jeudi dernier, auprès des services de la wilaya. Le secteur de la Santé a ainsi entamé les procédures de choix du terrain pour la construction et l'équipement de cette nouvelle structure de santé qui contribuera à l'amélioration des prestations de santé et la prise en charge des patients de la région, a-t-on précisé. La réalisation de ce nouvel hôpital, qui renforcera l'actuel établissement public hospitalier (EPH -Ayoub Mohamed) d'une capacité de 120 lits, vient pour répondre aux attentes et préoccupations de la population de la région en leur offrant des prestations sanitaires de qualité sur place, a-t-on expliqué. La concrétisation et l'équipement de ce nouvel hôpital est inscrit au titre de l'exercice 2024. Une enveloppe financière de plus de 40 milliards de DA a été ainsi allouée à cette wilaya pour la réalisation de plusieurs projets dans différents secteurs d'activités dont celui de la Santé, a fait savoir la même source.

GLISSEMENT DE TERRAIN ENTRE JIJEL ET BEJAIA

Rakhrouh ordonne l'ouverture d'une déviation

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a ordonné, sur le site du glissement de terrain ayant provoqué l'effondrement partiel (sur 100 m) de la R.N. 43, «l'ouverture d'une déviation pour assurer un trafic routier normal entre les wilayas de Jijel et de Bejaia, en tant que priorité absolue». Le ministre a précisé que le plan d'action doit s'articuler autour de trois priorités, à savoir «accélérer prioritairement l'ouverture d'une déviation alternative pour assurer un trafic routier normal entre les wilayas de Jijel et de Bejaia», la «détermination des causes réelles du glissement, en dehors du facteur naturel, pour définir le procédé d'intervention, en seconde priorité», et la «prise en charge totale des 29

familles évacuées des logements affectés par le phénomène». Rakhroukh a souligné, dans le même contexte, que «tous les moyens nécessaires ont été prévus pour un retour à la normale, qu'il s'agisse de la mise en place de l'enveloppe financière requise, de la désignation de bureaux d'études et d'expertise, ainsi que des entreprises de réalisation pour la remise en état de la route». Il a affirmé, à ce propos, que les résultats de l'étude et les propositions pour réhabiliter le tronçon concerné de la RN 43 seront prêtes dans les deux prochaines semaines. Le ministre s'est également enquis, sur place près de la zone de Kissir (commune d'El Aouana), de l'état du pont qui s'était partiellement effondré et fermé à la circulation, à la suite des récentes inondations qui avaient affecté la wilaya de Jijel

les 28 et 29 février derniers. Il a assuré, à cet égard, que cet ouvrage d'art sera «ouvert dans une semaine ou 10 jours au plus tard, après qu'un chantier d'urgence a été installé pour réparer les dégâts». Lakhdar Rakhroukh a aussi indiqué, dans ce contexte, que toutes les mesures ont été prises pour «prendre en charge les dégâts causés par les intempéries qui ont touché, en février dernier, les wilayas de Jijel, de Sétif et de Béjaïa et ce, selon les priorités qui auront été définies par les autorités locales». A l'issue de sa visite, le ministre s'est rendu au niveau de l'accès de la pénitente autoroutière Djendjen (Jijel)-El Eulma (Sétif), où il a instruit les responsables concernés à l'effet d'accélérer la livraison de la première tranche sur une distance de 13 km.

NAÂMA

De l'argent frais pour les agriculteurs

Une enveloppe budgétaire de plus de 300 millions de DA a été allouée à la wilaya de Naâma pour soutenir et accompagner les agriculteurs de la région à adopter les systèmes et les techniques modernes d'irrigation agricole, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Charouine Boudjemâa. Cette manne financière sera consacrée au soutien des investisseurs et des

petits agriculteurs de la région pour initier des expériences agricoles novatrices dans la réalisation des différents équipements et infrastructures dédiées à l'irrigation agricole, à l'instar du fonçage des puits et des bassins d'accumulation des eaux utilisant la toile de paillage synthétique, ainsi que pour l'acquisition de divers équipements de pompage de l'eau et de matériels d'irri-

gation, a expliqué le DSA. L'objectif de cette mesure est l'amélioration du rendement de la production céréalière, afin d'atteindre un taux de 60 quintaux à l'hectare par l'extension des superficies consacrées à ce créneau d'activité agricole basée sur le procédé de l'irrigation complémentaire observée dans les différentes régions de la wilaya.

BOUIRA

Un buste à l'effigie de Mustapha Muller

Le Parc national du Djurdjura organisera entre 31 mai et 1 juin à Tikjda (Est de Bouira) la 1ère édition du concours vert en hommage au moudjahid et militant écologiste, Winfried Muller, appelé Si Mustapha Muller (1926/1993), a indiqué jeudi le responsable du parc.

La participation à ce concours écologique national est ouverte à tous les amoureux de la nature qui veulent réaliser des travaux de poésie, de dessin, photos, vidéos, ou un discours sur l'environnement, a expliqué à l'APS le directeur du Parc, Ahmed Dahmouche. Il s'agit d'un concours national qui sera «une tribune d'échange entre les

participants et qui leur permettra d'exposer leurs travaux, créations en relation avec la protection de l'environnement et de la nature, ainsi que pour rendre un hommage au militant écologiste et concepteur des parcs naturels en Algérie », a-t-il précisé. Des travaux scientifiques et une table ronde qui se déroulera en présence de Rachida Muller, la fille de Si Mustapha Muller, marqueront ce concours, selon les détails fournis par le même responsable. Un buste (une stèle) à l'effigie de Mustapha Muller sera inauguré à Tikjda en présence des autorités locales ainsi que d'anciens directeurs du Parc national de Djurdjura, notamment ceux ayant

côtoyé le défunt. Winfried Muller est né en novembre 1926 de père autrichien et de mère allemande. En 1956, il s'engage dans l'Armée de libération nationale (ALN) sous le pseudonyme de Si Mustapha. Il était un fervent défenseur des espaces forestiers et faunistiques pour la protection pour lesquels il a consacré l'essentiel de sa vie et son énergie.

Le militant écologique et moudjahid pendant la Guerre de libération nationale est décédé en octobre 1993 à Tamarrasset, alors qu'il était en mission au Parc national du Tassili qu'il avait d'ailleurs lui-même créé au même titre que celui du Djurdjura.

ORAN

Un toit pour plus de 880 familles relogées

Quelque 883 familles résidant dans le quartier de Ras El-Aïn de la ville d'Oran ont été relogées, dans de nouveaux logements dans la localité de Cheharia, relevant de la daïra de Bethioua. L'opération, qui est la deuxième étape du relogement des habitants du quartier de Ras El-Aïn, au chef-lieu de wilaya, s'est déroulée en présence des autorités locales. Le chef de la daïra d'Oran, Abdelhakim Fergraoui, a souligné dans une déclaration à la presse que «cette deuxième étape de l'opération de relogement a touché 883 familles, qui ont bénéficié de logements publics locatifs de type F3 à Chehairia, dans la daïra de Bethioua». Dans ce cadre, tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour cette opération, dont 30 engins et 500 agents répartis à travers neuf sites. Directement après l'opération de relogement, les constructions illicites ont été démolies.

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

30 % de la nourriture jetée à la poubelle

Une récente étude du Centre de recherche économique (CREAD) a révélé que le phénomène du gaspillage alimentaire prend des proportions inquiétantes en Algérie, en 2024...

En effet, d'après l'enquête du CREAD, près d'un tiers (30 %) de la nourriture des algériens finit à la poubelle et dans les décharges publiques. L'étude a également montré que les familles algériennes consacrent la moitié (50 %) de leurs dépenses à satisfaire des «besoins secondaires». Commentant ces chiffres, Houari Mbarek Ghebazi, directeur des études de l'Institut, a déclaré : «Ce ratio révèle un véritable gaspillage au plus fort de l'inflation, et malgré la politique de rationalisation des dépenses engagée par le gouvernement. Ce chiffre est effrayant et reflète l'ampleur du gaspillage dans les habitudes de consommation des citoyens. La crise (financière) que traverse l'Algérie, souligne le même intervenant, et le faible pouvoir d'achat des citoyens après l'effondrement de la valeur du dinar représentent pourtant autant d'opportunités pour les Algériens de changer de comportement et d'améliorer leur mode de vie».

En ce qui concerne le gaspillage du pain, cet aliment jadis sacré chez les Algériens, la situation n'est guère plus reluisante. Le président de la Fédération nationale des boulangers a révélé que sur les 27 millions de baguettes de pain que produisent chaque jour les boulangeries en Algérie, 7,2 millions (soit 27 %) ne sont pas consommées. Ces 7 millions de baguettes de pain, explique le responsable, servent, dans le meilleur des cas, d'aliments pour volailles et bétail, sinon elles finissent dans les décharges publiques. Devant ce constat,



de nombreux spécialistes et associations de protection des consommateurs ont tiré la sonnette d'alarme sur la généralisation du gaspillage alimentaire chez les Algériens, notamment en ce qui concerne les produits subventionnés, les produits à base de blé plus particulièrement. L'économiste Djamel Noureddine a attribué ce phénomène à trois facteurs : «Le premier facteur est psychologique. Il concerne la peur de la pénurie à mesure que les crises d'approvisionnement s'aggravent. L'Algérien a peur d'entrer au marché ou dans les centres commerciaux et de ne rien trouver,

et pour satisfaire ce sentiment, il achète tout». Le deuxième facteur, poursuit l'expert, est lié à l'aspect social. Selon lui, l'existence au sein de la même famille de plus d'un revenu accroît le manque de coordination dans le processus d'achat. Quant au troisième facteur, il découle des habitudes de consommation acquises durant la période de prospérité financière que les Algériens ont connu entre 2000 et 2013. «Mais ce modèle, avertit l'économiste, ne correspond plus aux données d'aujourd'hui, car le dinar a perdu 30 % de sa valeur et le taux d'inflation avoisine 10 %».

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

L'Etat mobilise 12 avions bombardiers

La saison des chaleurs approche, s'étirant de juin à octobre chaque année, et avec elle, le risque croissant d'incendies de forêt. Pour éviter les tragédies des années précédentes, les autorités ont pris des mesures drastiques. En effet, en 2024, face à la menace persistante et meurtrière des feux de forêt, plusieurs actions ont été entreprises. Parmi celles-ci, un renforcement significatif de la flotte aérienne est à noter. En particulier, Tassili Airlines, filiale du groupe Sonatrach, a mobilisé 12 avions bombardiers polyvalents. Lors d'une réunion avec Djamel Touahria, DG des forêts, Ahmed Boubekri, chef de base de la compagnie à Mostaganem, a fait le point sur les avancées. Il a expliqué que, conformément aux directives présidentielles, Tassili Airlines a acquis 6 avions Air Tractor AT 802 d'une capacité de 3000 litres, dont trois ont déjà été livrés, deux autres récemment, et un prévu pour septembre. De plus, sept avions du même type seront loués



pour cette saison. En complément de ces avions équipés de caméras pour la surveillance et l'intervention rapide, deux hélicoptères seront également déployés pour un soutien logistique. Quant au projet de la base aérienne à l'aérodrome de Sayada, Boubekri a annoncé que les travaux sont avancés à plus de 57% et devraient être terminés d'ici la fin du mois de mai. Cette base opérationnelle sera opérationnelle dès le 15 juin, avec

des phases ultérieures comprenant la création d'une école de pilotage et le développement d'autres activités. Djamel Touahria a souligné que l'objectif principal de cette implication aérienne est de réduire les incendies et leur propagation, en particulier dans les zones difficiles d'accès. Des innovations telles que les caméras à 360 degrés sont également mises en œuvre pour une surveillance avancée. Cette année, une décision proactive a avancé le début de la campagne nationale de lutte contre les incendies, débutant le 1er mai au lieu du 1er juin. Le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, a dévoilé des travaux en cours pour établir des pistes d'atterrissage dans dix wilayas différentes, essentielles pour les opérations des avions bombardiers. Des exercices sont également en cours dans plusieurs régions pour préparer les pilotes à toute éventualité, comme en témoignent les vidéos récemment publiées sur les réseaux sociaux.

EXPLOSION DE GAZ À EL-MALHA 22 blessés déplorés

Vingt-deux personnes ont été blessées, dont huit ont été évacuées vers l'hôpital, suite à une explosion de gaz, suivie d'un incendie dans un immeuble situé dans la cité des 700 Logements à El-Malha, dans la commune de Gué de Constantine (Alger), ont indiqué vendredi les services de la Protection civile. L'explosion a fait « 22 blessés, dont 8 ont été évacués à l'hôpital, tandis que 14 autres ont été secourus sur place », a précisé le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile, Nassim Bernaoui, ajoutant que « l'incendie a été maîtrisé pour éviter sa propagation aux autres étages ». Selon le même responsable, les services de la Protection civile sont intervenus « à 20h18 suite à une explosion de gaz suivie d'un incendie survenu au niveau du rez-de-chaussée d'un immeuble de cinq étages dans la cité des 700 Logements à El-Malha, dans la commune de Gué de Constantine ». « Trois camions anti-incendie, cinq ambulances et un camion-échelle » ont été mobilisés par les mêmes services dans le cadre de cette intervention, a poursuivi M. Bernaoui. Pour sa part, le porte-parole de Sonelgaz, Khalil Hodna, a affirmé dans une déclaration postée sur les réseaux sociaux, que « l'intervention des services de Sonelgaz a été rapide pour sécuriser les lieux ». « Selon les premières observations des équipes de Sonelgaz relevant de la Direction de distribution de Gué de Constantine, sous réserves, l'incendie s'est déclaré au domicile en question, suivi d'une explosion de gaz dans l'installation intérieure (du domicile) », a indiqué M. Hodna, ajoutant que « les services de Sonelgaz sont intervenus rapidement pour sécuriser les lieux ». M. Hodna a précisé que « l'électricité et le gaz ont été coupés dans le périmètre de l'incident pour permettre aux services concernés d'intervenir et d'accomplir leurs missions, en attendant les résultats de l'enquête officielle pour élucider les circonstances de cet incendie suivi d'une explosion dans l'installation intérieure du domicile ».

ACCIDENTS DE LA ROUTE 5 morts et 199 blessés en 24 h

Cinq personnes ont trouvé la mort et 199 autres ont été blessées, dans des accidents de la route, enregistrés au cours de ces dernières 24 heures, à travers le pays, indique jeudi, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Skikda où 03 personnes sont décédées, suite à une collision entre un camion et un véhicule léger sur l'autoroute Est-Ouest, commune El Ghedir et daïra d'Azzaba, précise la même source. Les secours de la Protection civile sont intervenus par ailleurs, durant la même période, pour prodiguer des soins de première urgence à 07 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant des chauffes eaux, au niveau des wilayas d'Alger et de Bordj Bou Arreridj. Les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Oran sont intervenus quant à eux pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans un bus de transport de voyageurs, survenu sur la RN 02 au lieu-dit cité Ben Arba commune d'Oran, causant des brûlures à 03 personnes.

MASCARA

Colloque sur l'Emir Abdelkader

«L'Emir Abdelkader...l'érudit et le savant» sera le thème d'un colloque national, prévu samedi à Mascara, a-t-on appris, des organisateurs. La rencontre abordera plusieurs axes en lien avec la personnalité de l'Emir Abdelkader, dont «les conditions de la naissance de l'Emir et les facteurs à l'origine de son génie», «les aspects jurisprudentiels, littéraires et cognitifs du fondateur de l'Etat algérien moderne», «son legs scientifique et

ses exploits», «des hommes autour de l'Emir Abdelkader», ainsi que «personnalité historique et référence nationale», a indiqué à l'APS le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs, Ali Zenadra. Le colloque de deux jours sera animé par des enseignants universitaires et des chercheurs spécialistes dans la résistance de l'Emir et de sa biographie de plusieurs universités du pays, a fait savoir la même source.



SCANDALE EN ESPAGNE

Pedro Sánchez n'exclut pas de démissionner

Le chef du gouvernement espagnol a bloqué son emploi du temps pendant quelques jours pour se demander s'il reste toujours à la tête de l'exécutif espagnol ou s'il le quitte après l'ouverture d'une enquête contre sa femme, pour le trafic d'influence présumé et corruption.

Dans une lettre publiée sur X, le socialiste dénonce une plainte contre sa femme basée sur des faits «inexistants» et une campagne de «harcèlement» menée par des médias «ultra-conservateurs». Le premier ministre a annoncé dans une lettre publiée sur X, «réfléchir» à une éventuelle démission après l'annonce de l'ouverture d'une enquête contre son épouse pour trafic d'influence et corruption. «J'ai besoin de m'arrêter et de réfléchir afin de décider «si je dois continuer à être à la tête du gouvernement ou si je dois renoncer à cet honneur», a-t-il écrit, indiquant qu'il annoncerait sa décision lundi devant la presse et suspendait ses activités d'ici là. Cette enquête préliminaire contre Begoña Gómez a été ouverte le 16 avril après une plainte de l'association «Manoslimpias» (Mains propres), un collectif considéré comme proche de l'extrême droite, a annoncé dans un court communiqué le tribunal supérieur de justice de Madrid. Elle est placée sous le sceau du «secret de l'instruction», a ajouté le tribunal. «Je ne suis pas naïf», dit-il, «je suis conscient du fait qu'ils portent plainte contre Begoña, non pas parce qu'elle a fait quelque chose d'illégal, car ils savent bien que cela n'est pas vrai, mais parce qu'elle est mon épouse». Selon le média en ligne El Confidencial, qui a révélé l'information, cette enquête porte en particulier sur les liens de Begoña Gómez avec le groupe espagnol de tourisme Globalia, propriétaire de la compagnie aérienne Air Europa, à un moment où cette dernière était en pourparlers avec le gou-



vernement pour obtenir des aides face à la lourde chute du trafic aérien provoquée par la pandémie de Covid. À l'époque, Begoña Gomez dirigeait IE Africa Center, une fondation liée à l'école de commerce madrilène IE University, poste qu'elle a quitté en 2022. Le texte de la plainte indique que Begoña Gómez, grâce à ses relations avec le Premier ministre, aurait envoyé des lettres de recommandation signées à des hommes d'affaires participant à des appels d'offres publics. Parmi les hommes d'affaires mentionnés figure le président du Zamora CF, Víctor de Aldama, l'un des principaux hommes d'affaires faisant l'objet d'une enquête dans le cadre de l'«affaire Koldo». La plainte présente Aldama comme agent de liaison de

Gómez avec l'entreprise de tourisme Globalia. Clean Hands détaille dans la plainte qu'Air Europa «a accepté de payer 40 000 euros par an à l'Africa Center», organisation de la femme du premier ministre. Il ajoute que l'accord entre Globalia et l'Instituto de Empresa prévoyait «l'octroi pour l'accusée et son équipe de billets d'avions en première classe pour 15 000 euros par an». Le Bureau des conflits d'intérêts du ministère de la Fonction publique a déjà classé sans suite deux plaintes précédentes déposées par le Parti populaire. À ce jour, le juge a convoqué deux journalistes pour témoigner. Tous deux ont publié des informations reliant Begoña Gómez à des personnes impliquées dans l'affaire dite Koldo.

TOGO

Les législatives de la discorde

Le Togo se rendra aux urnes demain pour des législatives qui font suite à une série de répressions contre les manifestations de l'opposition et à l'adoption d'une nouvelle constitution controversée qui pourrait permettre au président de rester indéfiniment au pouvoir. «Le parti de Faure Gnassingbé, majoritaire au Parlement, a fait adopter une constitution - que Gnassingbé lui-même n'a pas encore signée. Elle prévoyait que le Parlement choisisse le président au lieu d'un vote direct par le peuple. La mesure a été taxée d'anti-démocratique par des organisations de la société civile et des partisans de l'opposition, car elle permettrait à Gnassingbé de rester au pouvoir indéfiniment», explique Erick Kglan de l'Associated Press. Les manifestations de l'opposition ont été réprimées, les journalistes étrangers interdits de couvrir l'élection et l'Église catholique privée de son rôle d'observateur. Le vote donnerait à l'opposition une chance de remporter davantage de sièges au Parlement, ce qui leur concéderait plus de poids sur les changements de politique majeurs - comme l'adoption d'une nouvelle constitution. Mais si le président Gnassingbé approuve les changements constitutionnels avant le scrutin de lundi, quel que soit le nouveau Parlement désigné après le vote, il n'aura plus son mot à dire.

TCHAD

Retrait partiel des forces USA

Les Etats-Unis vont retirer temporairement une partie de leurs forces basées au Tchad, ont déclaré jeudi 25 avril des responsables du Pentagone, une décision qui intervient quelques jours après l'annonce du départ des militaires américains déployés au Niger voisin. «D'après ce que je comprends, les pourparlers se poursuivent avec les responsables tchadiens. L'US AFRICOM envisage actuellement de repositionner certaines forces militaires américaines du Tchad, dont une partie devait déjà partir. Il s'agit d'une étape temporaire dans le cadre d'un examen en cours de notre coopération dans le domaine de la sécurité», a déclaré jeudi le secrétaire de presse du Pentagone, Patrick Ryder. La coopération devrait reprendre après les élections tchadiennes prévues le 6 mai, a ajouté Ryder. La semaine dernière, le gouvernement tchadien a envoyé une lettre à l'attaché américain à la défense, menaçant d'annuler un accord concernant la présence militaire américaine au Tchad, selon les médias américains. La lettre ordonnait aux États-Unis de retirer le personnel de la base militaire française de N'Djamena, même si elle n'exige pas explicitement que l'armée américaine quitte le pays.

PRÉSIDENTIELLE AU VENEZUELA

Un inconnu face à Maduro

L'ancien diplomate remplace Maria Corina Machado, vainqueur des primaires de la principale coalition d'opposition, mais condamnée à un an d'inéligibilité. Le candidat affrontera le président sortant le 28 juillet. A 74 ans, le Vénézuélien Edmundo Gonzalez Urrutia était un total inconnu il y a encore un mois. Le 28 juillet, cet ancien diplomate affronte dans les urnes le président Nicolas Maduro qui, au pouvoir depuis 2013, briguera un nouveau mandat de six ans. Les partis de la principale coalition d'opposition, la Plate-forme unitaire démocratique (PUD), ont le 21 avril dernier, «unanimentement» confirmé la candidature de Gonzalez. Très présente depuis des mois sur le terrain, vainqueur des primaires de la PUD mais condamnée à une peine d'inéligibilité, Maria Corina Machado est repartie en campagne jeudi. La photo du jour montre la cheffe de l'opposition entourée d'une petite foule de sympathisants dans le bourg de Chabasquen, dans l'ouest du pays, et brandissant le portrait d'Edmundo Gonzalez. Les haut-parleurs qui l'entourent distillent le jingle de la campagne : «Todo el mundo con Edmundo» (tout le monde avec Edmundo) chanté sur un air de salsa. «Nous sommes unis et forts»,



répète Mme Machado. Edmundo Gonzalez n'a pas, lui, l'intention de sillonner le pays. «Maria Corina le fait très bien», a-t-il souligné jeudi au micro du journaliste Isnardo Bravo. Le candidat unitaire ne cesse de rappeler qu'elle est «la leader légitime de l'opposition». Il précise toutefois : «Je ne suis pas le candidat de Maria

Corina. Je suis le candidat de l'unité». Depuis trois jours, le candidat surprise multiplie interviews et vidéos sur les réseaux sociaux. Diplomate de carrière, Gonzalez Urrutia a été ambassadeur en Algérie au début des années 1990, puis en Argentine entre 1998 et 2002 quand Hugo Chavez, le chef historique de la

révolution bolivarienne, est arrivé au pouvoir. Puis, comme nombre de ses collègues, il a été mis sur la touche. Actif mais discret au sein de la coalition d'opposition, il n'a jamais brigué de mandat électif et n'envisageait pas de le faire. Le 25 mars, date limite pour l'inscription des candidatures à la présidentielle, la PUD a décidé d'enregistrer le nom d'Edmundo Gonzalez Urrutia comme candidat «provisoire» pour contrer les manœuvres du pouvoir chaviste qui avait inhabilité Mme Machado et empêché l'inscription de la remplaçante qu'elle s'était choisie, Corina Yoris. La loi vénézuélienne autorise les partis à modifier le nom du candidat inscrit jusqu'à dix jours avant le scrutin. Après des jours de difficiles tractations internes, la PUD a annoncé que son candidat provisoire devenait son candidat unitaire. L'unité de la Plate-forme - fût-elle de façade - réjouit les électeurs de l'opposition. «Les responsables politiques ont fait passer le bien du pays avant tout le reste et abandonné leurs ambitions personnelles au profit d'un candidat qui ne voulait pas l'être, écrit l'économiste José Toro Hardy. Un vent de changement souffle sur le Venezuela»

XAVI NE PARTIRA PAS

Le Barça en quête de stabilité

Dans le contexte actuel du club catalan, Xavi est encore, très certainement, l'homme de la situation.

C'était il y a seulement trois mois. Le 27 janvier, Xavi annonçait son départ du Barça cet été, à un an de la fin de son contrat, en réaction à une lourde défaite à domicile contre Villarreal (3-5). Depuis, il n'a cessé de confirmer cette décision avec fermeté, malgré les victoires qui se sont enchaînées et une série d'invincibilité de 13 matches seulement brisée par l'élimination en Ligue des champions contre le PSG. Et c'est précisément quand tout s'est envolé, la C1 comme la Liga dimanche dernier, que l'entraîneur du Barça a changé d'avis. Jeudi, l'ex-milieu de terrain du club et son président Joan Laporta l'ont officialisé dans une conférence de presse de plus d'une heure : l'aventure commune va finalement continuer. Était-ce donc un simple coup de pression ? Une tentative d'électrochoc ? Une réelle envie ? Mais surtout : qu'est-ce qui a fait basculer la réflexion de Xavi ? «En janvier, je pensais qu'il valait mieux partir, mais maintenant je pense que la bonne décision est de rester (...) Je pense que le projet n'est pas terminé et peut être gagnant, a justifié le technicien devant les journalistes. C'est un ensemble de raisons qui me fait continuer, notamment la confiance du président, de Deco (directeur sportif, ndlr) et des joueurs. Ce n'est pas une question d'argent ou d'ego. J'ai senti la confiance de tout le monde». Y compris des supporters, dont il a également loué le soutien.

UNE GÉNÉRATION EXTRAORDINAIRE À ACCOMPAGNER

Personne ne tombera dans le panneau d'une grande histoire d'amour entre Deco et Xavi, dont les désaccords ont régulièrement été relayés par la presse espagnole. Mais on croit volontiers l'entraîneur de 44 ans quand il explique avoir la confiance de son vestiaire. «Aujourd'hui, on a vécu l'un

des entraînements les plus intenses de la saison », a-t-il d'ailleurs confié. On imagine aisément que Xavi a, en particulier, l'approbation et le soutien des Lamine Yamal (16 ans), Pau Cubarsi (17 ans) et autres Fermin Lopez (20 ans) qu'il a lancés dans le grand bain depuis sa prise de fonction en novembre 2021. Des Gavi (19 ans) et Pedri (21 ans) qu'il a continué de façonner. Sa parfaite connaissance de la maison et de "l'esprit culé" est idéale pour faire grandir une génération - et même plusieurs - de jeunes cracks qui sont la plus grande force du club et son projet.

Plus que jamais, le Barça vit sur la Masia. Parce qu'il est rare de voir autant de talents éclore à un tel niveau en aussi peu de temps. Et surtout parce que le club catalan est toujours limité sur le marché des transferts, même s'il voit le bout du tunnel. «La Liga nous a félicités pour les efforts que nous déployons pour réduire la masse salariale », a assuré Laporta, alors que son club n'a actuellement pas le droit de dépenser plus de 50% de ses recettes. «En cette fin de saison, nous travaillons pour essayer d'atteindre la règle du 1:1 ». Celle qui permet d'enregistrer autant de dépenses que de recettes.

UNE REPRISE ÉCONOMIQUE

Reste qu'à l'heure actuelle, le Barça est «encore dans un processus de reprise économique». Les fondations restent fragiles, la situation globale incertaine. Inutile d'y rajouter le poids d'un nouveau changement de coach, avec les indemnités ou primes qui peuvent y être associées. D'ailleurs, hormis Hansi Flick et un Rafael Marquez loin de faire l'unanimité, combien de pistes de repli avait véritablement le Barça ? Aucune, vont assurer Laporta.

Ceux qui ne l'auront pas compris durant la conférence de presse l'auront fait exprès : les Blaugrana veulent s'inscrire dans une logique de «stabilité », «essentielle pour



réussir ». En poste depuis bientôt deux saisons et demie, Xavi va égaler la longévité d'Ernesto Valverde. Il devrait dépasser les trois ans de mandat de Luis Enrique, pourquoi pas atteindre les quatre ans de Pep Guardiola, voire les cinq de Frank Rijkaard. Ce qui nous ramène à des époques bénies de l'histoire blaugrana. Pour le moment, le Barça version Xavi a dû se contenter d'une Liga et d'une Supercoupe d'Espagne en 2023. Avant une saison blanche cette

année. Mais, «j'ai la sensation que l'équipe s'est beaucoup améliorée », a avancé le technicien comme argument supplémentaire. Une progression non validée dans les résultats, pourtant bien réelle. Suffisante, en tout cas, pour que tout ce petit monde se laisse une chance de retrouver, ensemble, les sommets. Cela ressemble fortement au choix de la raison. En tout cas à celui de «l'intérêt du club», omniprésent dans le discours de Xavi.

● LIVERPOOL

Slot pour succéder à Klopp

L'entraîneur néerlandais de Feyenoord Arne Slot a confirmé jeudi que son club était en "négociations" avec Liverpool pour le voir succéder à Jürgen Klopp sur le banc du club anglais et a ajouté qu'il était "confiant" quant à leur issue. Même si son club, le Feyenoord, réclamerait une importante compensation financière, dépassant les 10 millions d'euros, pour le libérer. Ça se précise. Considéré comme le principal candidat à la succession de Jürgen Klopp à Liverpool, Arne Slot a confirmé que son club, Feyenoord, était entré en négociations avec Liverpool. Il s'est même dit confiant concernant la suite des événements. «La seule chose que je peux dire, c'est que les clubs sont en négociations », a-t-il déclaré à ESPN. «Il me semble clair que je voudrais aller à Liverpool. Maintenant, j'attends de voir si les clubs peuvent parvenir à un accord », a-t-il ajouté, mais «je suis confiant à ce propos». Selon ESPN, l'un des sujets en négociation porte sur la compensation que recevra le club néerlandais, qui réclamerait environ 10,5 millions d'euros en échange du transfert de son entraîneur, âgé de 45 ans. «Les clubs doivent faire leur travail, et j'attends. Cela sera beaucoup plus clair dans les prochains jours », a ajouté Slot. L'Allemand Jürgen Klopp, en poste depuis 2015, a annoncé fin janvier qu'il quitterait ses fonctions à la tête de Liverpool à la fin de la saison, se disant «à court d'énergie». L'entraîneur du Bayer Leverkusen, l'Espagnol Xabi Alonso, était le favori pour lui succéder mais a préféré prolonger avec le club allemand après lui avoir fait remporter le championnat d'Allemagne cette saison. Le nom de l'entraîneur du Sporting Lisbonne Ruben Amorim a aussi été évoqué mais c'est celui de Slot qui tient maintenant les devants. Arne Slot est arrivé à Feyenoord en 2021 après avoir entraîné une autre équipe du championnat des Pays-Bas, AZ Alkmaar. Il a conduit le club de Rotterdam à la finale de la Ligue Europa Conférence en 2022, perdue contre la Roma, et a remporté le championnat des Pays-Bas la même année en 2022. Feyenoord est actuellement 2e de ce championnat derrière le PSV Eindhoven.

PREMIER LEAGUE

Suspense insoutenable

Quatre à la suite pour Manchester City. Les joueurs de Pep Guardiola, comme à chaque fois, finissent très fort cette saison de Premier League et ont obtenu une quatrième victoire consécutive, sur la pelouse de Brighton (4-0), lors de ce match en retard pour la 29e journée, jeudi soir. Emmenés notamment par un grand Phil Foden, auteur d'un doublé, les Sky Blues reviennent à un point du leader Arsenal, avec un match en moins - contre Tottenham - et continuent leur folle chevauchée vers un quatrième titre consécutif en Premier League. Hormis le Real Madrid en Ligue des champions, personne ne semble capable de résister à City dans cette fin de saison, et ses concurrents au titre peuvent se faire beaucoup de souci. Les Mancunians continuent d'avoir leur destin en main et il aurait fallu une équipe de Brighton bien moins naïve pour contrarier la marche en avant des partenaires de Kevin De Bruyne.

City vaincu depuis 30 matches Le Belge a montré la voie à ses partenaires ce jeudi à l'Amex Stadium, d'une tête magnifique sur un centre de Kyle Walker (0-1, 17e). L'équipe de Roberto De Zerbi a beau avoir des principes audacieux, elle a



céder sur les trois premiers tirs cadrés de son adversaire, certes porté par un Foden en feu. L'international anglais a d'abord eu beaucoup de réussite sur un coup franc frappé en force devant la surface adverse et dévié par Pascal Gross hors de portée de Jason Steele (0-2, 26e). Après plusieurs sorties de balles risquées, Brighton a été puni sur une récupération du chouchou de Guardiola qui a ajusté le portier adverse du gauche (0-3, 34e). Le match était déjà plié à la mi-temps. Les Seagulls ont, au moins, eu le mérite d'y croire jusqu'au bout et ils auraient pu sauver l'honneur par deux fois sur penalty, suite à des

situations litigieuses non sifflées par l'arbitre (47e, 70e). Mais ils ont finalement été une nouvelle fois punis par Manchester City, sur un long ballon à destination de Kyle Walker, qui est entré dans la surface à droite avant de s'arracher pour donner le ballon à Julian Alvarez. Steele a beau avoir réclamé une faute sur l'action, l'arbitre a accordé le but (0-4, 62e). Alors que Liverpool lâche la bride, seul Arsenal semble désormais en mesure de briser l'hégémonie du club mancunien. Mais il faudra pour cela compter sur un faux pas de City, qui en est désormais à 30 matches sans défaite, toutes compétitions confondues.

●UNION SAINT-GILLOISE

Amoura très convoité

L'international algérien Mohamed Amoura devrait sauf cataclysme quitter l'Union Saint-Gilloise cet été. Bien que l'intéressé soit lié jusqu'en 2027, le club bruxellois a bien conscience de la forte probabilité de perdre son vélocé avant-centre de 23 ans, d'ailleurs considéré comme l'avenir de l'équipe d'Algérie (24 sélections, 6 buts). Car les clubs intéressés par son profil sont légion. Ainsi, West Ham a déjà formulé 15 millions d'euros. Mais la formation londonienne a été éconduite par les Unionistes. Ces derniers en demandent en effet 20 M€. Une information émanant de la presse anglaise et qui a été confirmée par le spécialiste belge du mercato Sacha Tavolieri. À en croire ce dernier, la direction Jaune et Bleue compte faire de sa pépite sa poule aux œufs d'or, en lui greffant plusieurs bonus. Le journaliste belge en a profité pour informer que quatre clubs suivraient de près le dossier du joueur. À savoir Leipzig et l'Eintracht Francfort en Allemagne, Brighton en Premier League, et enfin l'OL en France (Ligue 1). Des contacts ont été amorcés avec son entourage, toutefois, aucune offre concrète n'a été formulée à l'heure actuelle. Les lignes devraient bouger d'ici à l'ouverture du mercato estival le 1er juillet. En légère méforme depuis quelques semaines (6 matchs), Amoura a retrouvé le chemin des filets jeudi soir contre Antwerp lors de la 5e journée des play-offs pour le titre de champion de Belgique, avec une très belle victoire à la clef (0-3) de son club. Il signe ainsi son 21ème but de la saison sous les couleurs de l'USG.

●COUPE D'ALGÉRIE U21

JSK-ESS en finale

Les deux finalistes de la Coupe d'Algérie des U21 (équipes réserves) sont connus. Il s'agit de la JS Kabylie et de l'ES Sétif. Dans les demi-finales disputées jeudi après-midi, la JSK a battu (3-1) le CSC à Constantine, alors que l'ESS a vaincu (1-0) difficilement le MC Oran au stade du 8 mai 1945 de Sétif. La date et le lieu de la finale ne sont pas encore fixés par la Commission de la Coupe d'Algérie.

●CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE HANDBALL

Pas de finale pour la JSE Skikda

La JSE Skikda a été éliminée, jeudi soir à Oran, des demi-finales du 40e championnat d'Afrique masculin de handball des clubs vainqueurs de coupes, après sa défaite face au Zamalek sur le score de 30 à 26 (mi-temps : 20-12), lors du match disputé à la salle omnisports du complexe sportif "Miloud Hadeff". Le seul club algérien "rescapé" des tours préliminaire et principal de cette compétition, n'a pu surprendre le Zamalek qui affrontera en finale l'ES Tunis, auteur, un peu plus tôt, d'une victoire surprise lors de la première demi-finale contre l'autre club cairote, Al Ahly (25-21).

La finale des messieurs aura lieu samedi à la salle OMS du complexe sportif Miloud-Hadeff. Elle sera précédée par celle des dames entre Petro Atlético d'Angola, vainqueur en demi-finales d'Al Ahly d'Égypte (24-19) et son compatriote Primeiro De Agosto qui l'a largement emporté contre les Congolaises de l'AS Otho (31-11). La JSE Skikda, elle, croisera le fer avec Al Ahly d'Égypte avec comme enjeu la troisième place de ce Championnat d'Afrique.

COUPE DE LA CAF

L'USMA et la FAF s'en remettent à la FIFA et au TAS

Le président de la FAF, Walid Sadi, se trouve à Lausanne pour défendre le dossier de l'USMA, en compagnie d'un groupe d'avocats spécialisés dans les litiges sportifs.

Scandalisés par le verdict de la CAF, qui a donné gain de cause à la formation de la RS Berkane, les dirigeants de l'USM Alger et de la Fédération algérienne de football (FAF) s'en remettent à la commission d'éthique de la FIFA et au Tribunal arbitral du sport (TAS) pour rétablir les Rouge et Noir dans leurs droits.

L'USMA peut compter en effet sur le soutien de la FAF. Le président de la FAF, Walid Sadi, se trouve à Lausanne pour défendre le dossier de l'USMA en compagnie d'un groupe d'avocats spécialisés dans les litiges sportifs. Les règlements sont clairs et ils n'ont pas été respectés par le club marocain avec ce maillot de la honte et de la discorde, portant une carte du Maroc englobant le Sahara Occidental, notamment l'article 10.3.6 du règlement de la FIFA sur l'équipement, qui stipule qu'un «élément décoratif ne doit pas (...) représenter le visage ou l'identité d'une personne, la forme d'un pays ou d'un territoire ou en donner l'impression». Sans oublier la loi 4 du football relative à l'équipement des joueurs, plus précisément l'article 4.5 portant sur les slogans, déclarations, images, publicité : «L'équipement ne doit présenter aucun slogan, inscription ou image à caractère politique, religieux ou personnel. Les joueurs ne sont pas autorisés à exhiber de



slogans, messages ou images à caractère politique, religieux, personnel ou publicitaire sur leurs sous-vêtements autre que le logo du fabricant.» Les Usmistes qui ont rallié hier le royaume chérifien à bord d'un vol spécial, espèrent être rétablis dans leurs droits et que la partie marocaine soit rap-

pelée à l'ordre par les deux instances internationales avant la demi-finale retour prévue dimanche soir sur le terrain de la RS Berkane. Si la RSB se présente sur le terrain avec le même maillot, les gars de Soustara vont certainement refuser de jouer. A suivre... **L. B.**

LIGUE 2 (24E JOURNÉE)

Les leaders sur du velours

La 24e journée de la Ligue 2, prévue ce samedi (15h00), sera favorable pour les leaders des deux poules, l'ES Mostaganem (Centre-Ouest) et l'Olympique Akbou (Centre-Est) en marche pour valider leur accession, alors que plusieurs duels dans la lutte pour le maintien seront décisifs, à six journées de la fin du Championnat. Dans la poule Centre-Est, l'Olympique Akbou, leader incontesté qui file droit vers une accession historique en Ligue 1, va accueillir une pale équipe de l'USM El Harrach, qui patauge dans le bas du classement et peine à assurer son maintien en Ligue 2. Tenus en échec lors de la précédente journée par le MSP Batna (0-0), les Olympiens auront à cœur de renouer avec le succès et ainsi prolonger leur série d'invincibilité en Championnat (18 victoires, 4 nuls), face à des Harrachis qui donneront le maximum pour engranger des points en vu du maintien. Distancées dans la course à l'accession, les deux équipes de Batna, le MSPB et le CAB

seront opposées à des formations qui jouent leur peau en Ligue 2. Le MSP Batna évoluera en déplacement chez le HB Chelghoum Laïd, alors que l'autre le CAB recevra à huis clos l'AS Ain M'lila, également. Toujours dans la bataille pour le maintien, l'USM Annaba et l'Olympique Magrane qui occupent conjointement le 11e rang, aux côtés du HBCL et de l'ASAM, recevront, respectivement, le NRB Telegma et le MC El Eulma, qui a déjà un pied en palier inférieur. De son côté, l'E Sour El Ghazlane recevra l'IB Khemis El Khechna.

Les deux dernières rencontres de cette 24e journée opposeront la JS Bordj Menaïel au MO Constantine et l'AS Khroub à l'IRB Ouargla. Dans la poule Centre-Ouest, le leader, l'ES Mostaganem évoluera sur du velours en accueillant la lanterne rouge l'O Médéa, alors que son dauphin le RC Kouba n'aura pas droit à l'erreur lors de la réception de la JSM Tiaret. Le Raed est condamné à décrocher les trois points de la victoire

pour entretenir l'espoir de l'accession à six journées de la fin de saison. Dans la lutte pour le maintien, un duel à six points mettra aux prises le SC Mecheria et le NA Hussein Dey, qui occupent le dixième rang avec 28 points, alors que le WA Boufarik recevra le SKAF Khemis Miliana. De son côté, le RC Arbaâ accueillera l'ESM Koléa avec la ferme intention de l'emporter, tout comme l'ASM Oran, également 13e, qui sera à l'épreuve du CR Témouchent. Les autres rencontres de la poule Centre-Ouest mettront aux prises le MCB Oued Sly au WA Mostaganem et le GC Mascara à la JS Guir Abadla.

La Ligue nationale du football amateur (LNFA) a invité les officiels des matchs arbitres et commissaires, ainsi que les clubs au respect strict des horaires des rencontres du championnat. Selon la même source, les confrontations doivent débiter à l'heure précise, comme indiquée sur le journal de la programmation diffusé sur le site internet de la LNFA.

LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA veut tuer le suspense

Finaliste de la Coupe d'Algérie où il affrontera le CR Belouizdad dans une finale historique et inédite, le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis, le MC Alger, tentera de prendre option pour le titre et de tuer le suspense ce samedi, à l'occasion du derby contre le Paradou AC. Les camarades de Belaili qui ont le vent en poupe, partent favoris, mais ils doivent tout de même se méfier de la jeune formation du PAC, en quête d'exploit. Une autre belle affiche est prévue ce samedi à Alger entre la JS Kabylie et l'ES Ben Aknoun, dont la victoire est



impérative pour quitter la zone rouge. Toujours dans le bas du tableau, l'ASO Chef, privée de son public (huis clos oblige), recevra un concurrent direct pour le maintien: le NC Magra, dans un match à six points. **R. S.**

Le programme du samedi 27 avril :

ASO-NCM 16h (Huis clos)
ESBA - JSK 16h
MCA-PAC 20h

Dimanche 28 avril :

MCO- CRB 19h
CSC- USMA (reporté)

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3			■						
4			■						■
5				■			■		
6				■					
7			■				■		
8									
9					■				

Horizontalement

1- Dire des remontrances. 2- Qui se rapporte à un empereur. 3- A moi - Partie de la plante qui est en terre. 4- Avec les autres - Embarrassé. 5- Matière de chandail. 6- Ventile - Empereur de Russie. 7- Mis pour ceci - Préposition indiquant le moyen - Mammifère arboricole du Brésil. 8- Lieu planté de roseaux. 9- Dans l'encrier - Asticot.

Verticalement

1- Ce qui n'a que l'apparence de ce qu'il prétend être. 2- Odeur qui se dégage de certains corps. 3- Rapport de police - Titre donné en Angleterre - Symbole du scandium. 4- Grande étendue d'eau salée - Mathématicien écossais. 5- Perturbation atmosphérique - Bière anglaise. 6- Ville du sud de la France - Répartition du courrier. 7- Petites femmes - Symbole de l'électronvolt. 8- Petite ville de France - Rivière de Suisse. 9- Crie comme un cerf - Choisir parmi d'autres.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Nocturne
Nocturne
Nockturne
Naucturne

Herbauriste
Herboriste
Herbboriste
Herborriste

Incombustible
Incombustible
Incombustibe
Incombustible

Jactonce
Jacktance
Jactonce
Jactance

Les mots fléchés

LIBERTINAGE IL VOIT TROP GRAND	CERCLE LUMINEUX ÉQUIPÉ	TOUCHE, RENCONTRE À EUX	PAS LÀ !	ARRIVER DÉCLINER	BOURRI- COTS SA FIN EST FÊTÉE	IMPÉRATRI- CES RUSSSES
			CONCEVANT ÇA			
VILLE DE FRANCE DÉFAITE CUISANTE						
			MARQUE DE DÉDAIN ALOURDI		À LUI L'ÉTÉ EN EST UNE BELLE	
ROUTE NATIONALE FAIS QUELQUE CHOSE	ROUSPÉ- TEURS CANEVAS D'UN FILM					DES TAS DE GERBES
		AVANCÉES EN MER SORTIES DU SOMMEIL			COPAIN	
ENTERRER	CONSEIL D'ÉTAT TUNISIEN ENDURÉ		LÉGER DÉCHIFFRÉ			
					MOUILLE LE FRONT PASSAGE D'UN SUJET À L'AUTRE	
HAUTE À TAGHIT REMISE			AVEC LES COUTUMES		PARTIES DE CHEMISES RUMINANTS D'AFRIQUE	
			VILLE DE FRANCE PAS CRU			TERRES EN MER
DANSEUSE DE REVUE AVANT TU			NOMBRE INSIGNE ROYAL		AVANT DO AVANT DEVANT	
	PROVENU INSTRUMENT DE SKANDRANI			APRÈS TIC POSE UNE CONDITION		DIX DÉCENNIES
PAS TRISTE	FLEUVE D'ITALIE REMUE		ÉVOLUÉ NOTE			
		PRIT LA FUITE PLANS D'EAU			EN BOURGOGNE	
COURSE VIVE MANGEA				UN PEU D'EAU	PETITE QUANTITÉ ENFOUÏE DANS LE SABLE	MOT D'HÉSITA- TION
		AU DESSUS DU LOBE			PLAQUE SUISSE MIS POUR ICI	
IL FAIT ILLUSION CORREC- TION			BIFFÉ		SOLUTION	
				AXE DES ROUES		

BIFFE-TOUT

EN 6 LETTRES :

Rouge ou blanche, la bonne chair

ABRI
AFFUT
AGILE
AGUETS
ANIMAL
ANTRE
ASPECT
AUTOMNE
BEC
BETE
BLANC
BOIS
BRANCHE
BRUIT
BUISSON
CACHETTE
CARTE
CHAIR
CHASSE
CIVET
CLAPIER
COULEUR
CRAINTE
DANGER
ECORCE
ELEVAGE
FACE
FAIBLE
FAIM
FEMELLE
FEUILLE
FIN
FLAN
FORET

FUITE
FURET
FUSIL
GARENNE
GAVE
GIBIER
GITE
GRACE
GRIS
GUET
HABITUDE
HASE
HERBE
INSTINCT
LEVRAUT
LIEVRE
LUTTE
MANGE
MEFIANCE
METS
MONTAGNE
MUE
NATURE
NOCTURNE
ODORAT
PAS
PATTE
PEAU
PETIT
PIEGE
PISTE
PLAINA
POIL
PRAIRIE

PRE
PROIE
RACE
RAGE
RAPIDE
RARE
REFLEXE
REGAL
REPAS
REPOS
RUSE
RUT
SENTE
SENTIER
SOIF
SOIN
SUEUR
TANIÈRE
TEINTE
TERRAIN
TERRIER
TÊTE
TOMBE
TRACE
TROU
VENT
VIF
VITE
VUE

E	N	N	E	R	A	G	A	V	E	T	T	A	P	R	A	I	R	I	E
S	N	R	A	G	E	S	E	C	S	A	E	V	S	T	E	U	G	T	N
S	E	G	I	N	T	V	O	T	E	B	R	E	H	P	S	T	T	C	R
A	L	L	A	E	I	R	E	C	N	R	R	N	E	E	E	R	L	U	
H	E	I	U	T	C	M	A	N	R	I	I	R	I	A	H	C	E	A	T
C	V	G	E	E	N	R	A	A	P	O	E	T	A	C	E	V	T	P	C
O	A	E	N	V	G	O	C	L	S	I	R	T	A	P	R	C	O	I	O
U	G	T	E	A	R	E	M	B	N	O	S	C	S	A	I	I	A	E	N
L	E	N	R	L	M	E	P	A	U	P	R	T	U	O	L	D	H	R	A
E	T	E	E	S	L	L	T	T	E	U	R	T	E	V	I	C	E	B	T
U	I	S	I	P	A	I	C	A	T	A	R	O	D	O	N	F	O	E	U
R	R	R	T	I	A	N	U	R	M	I	A	F	I	A	A	I	U	R	R
E	G	U	N	E	I	S	H	E	A	N	U	L	R	E	S	V	E	T	E
I	P	E	E	T	R	A	R	E	F	I	B	U	I	S	S	O	N	P	
B	E	I	S	U	B	O	L	N	T	S	N	A	P	D	A	D	V	A	A
I	T	N	E	I	S	A	F	E	U	E	F	T	R	H	A	C	I	F	S
G	I	E	T	G	G	E	T	F	A	I	B	L	E	R	N	N	F	A	O
I	T	U	R	E	E	E	U	E	N	M	O	T	U	A	E	U	G	C	P
T	D	B	R	U	I	T	O	M	B	E	C	E	L	U	T	T	E	E	E
E	C	N	A	I	F	E	M	E	L	L	E	F	E	X	E	L	F	E	R

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT

1- RADICALE - NAIS - NEVADA - MOISE - FINAL - BRIBE - GO - ABOIE - UNI - HAUSSA - KLAXON - NEE - SAISI - RE - OC - SNACK - DAME - ÉTAU - RIVERA - GRIMACE - REPLI - GENA - VASE - PAR - CREA - NUE - BÊTE - THÉÂTRE - YSER - ICI - FEE - OSAIS - NEF - SA - OR - IN - JETAS - BON-DEE - ALIAS - DESSUS - BLESSE.

VERTICALEMENT

1- MANIGANCER - ABSORBE - DENOUE - TIG-REES - OS - DIVA - SESAME - TRAINS - CALAS - NUANCE - INDU - LAD - BASA - CAR - IS - ES - LABO - ACRE - ETC - JE - CE - RIKIKI - VAHINE - MIELS - VRAIE - ÉTAL - SNOB - AIDEES - AFFA-LE - AIEUX - ARPEUTE - SIS - DIS - NORMAL - URES - AS - SERINEE - IDÉE - AISE.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1- PROVISION. 2- RAVIR - RIA. 3- ECU - EPIS. 4- CILS - ISIR. 5- INEPTÉ - FA. 6- PE - OUST. 7- ISÈRE - OUS. 8- UTERINE. 9- ÈRE - SITES.

VERTICALEMENT

1- PRÉCIPICE. 2- RACINES. 3- OVULE - EUE. 4- VI - SPORT. 5- IRE - TUESS. 6- PIES - RI. 7- IRIS - TOIT. 8- OISIF - UNE. 9- NA - RASSES.

4x4

Trépanation - Ombrelle
Trombine - Villipender

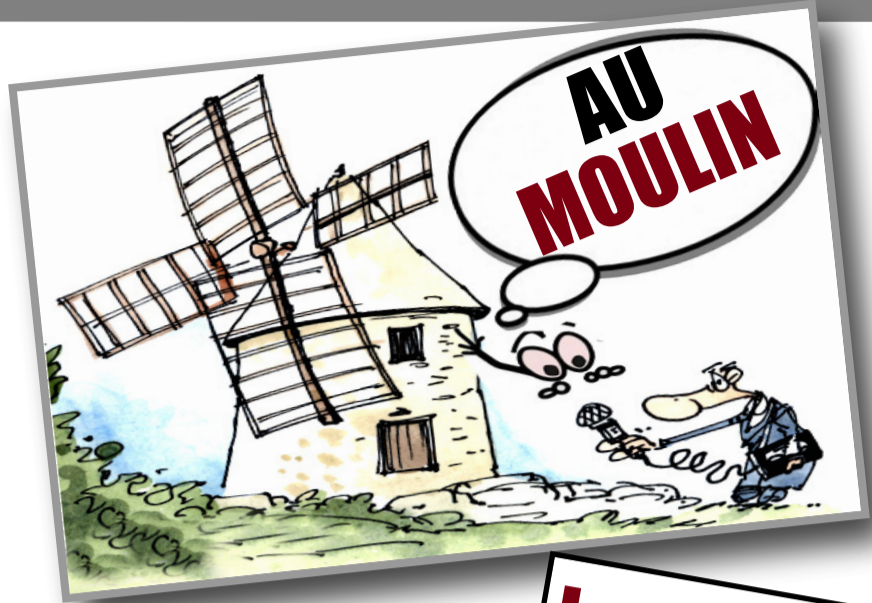
BIFFE-TOUT : ACQUITTÉ

ILS ONT DIT !



John Stuart Mill

«Celui qui ne connaît que ses propres arguments connaît mal sa cause.»



Le chiffre

270 000

L'Algérie a signé mercredi dernier un accord historique et stratégique avec le Qatar pour l'élevage bovin et la production de lait en poudre dans le désert algérien. Le projet qui est confié au géant qatari des produits laitiers Baladna en partenariat avec le Fonds national de l'investissement (FNI), vise à terme, la création de plusieurs pôles, avec 270000 vaches pour produire 1,7 milliard de litres de lait par an. Ce qui permettra de couvrir 50 % de la demande en poudre de lait, de produire de la viande bovine, du fourrage et de créer des emplois dans le sud.



La personnalité

Abdelmalek Benhabylès

Premier ambassadeur algérien au Japon, nommé en 1964, il devient le premier Président du Conseil constitutionnel lors de sa création en 1989. Abdelmalek Benhabylès, surnommé Socrate, naît le 27 avril 1921, à Arbaoun (Sétif). Diplômé en droit, Abdelmalek Benhabylès a été l'un des membres fondateurs du Parti populaire algérien (PPA, membre du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) et a eut à diriger le journal L'Étoile algérienne. Son engagement le mènera à se rallier au FLN durant la guerre d'indépendance et il sera nommé responsable des affaires extérieures au sein du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Un an après l'indépendance, il devient secrétaire général du ministère des Affaires étrangères jusqu'en 1964, lorsqu'il est nommé ambassadeur d'Algérie au Japon



puis en Tunisie. En 1971, il est nommé secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, puis ministre de la Justice en 1977. Le président Chadli Bendjedid le nomme en 1979 secrétaire général de la Présidence. Après sa démission, il est désigné ambassadeur en

Suisse et au Vatican durant quatre années, ensuite il milite dans la ligue des droits de l'homme à Alger. En 1989, il est désigné à présider le Conseil constitutionnel. En 2004, il est sollicité pour être président de l'Académie de la société civile algérienne.

Déclaration des devises
Ce qui change

La déclaration des devises est obligatoire pour les nationaux résidents et non-résidents à l'entrée et à la sortie du territoire national pour tout montant égal ou supérieur à 1000 euros. Pour les étrangers, ce montant est de 5000 euros. À l'entrée du territoire national, tout voyageur est autorisé à importer des devises « sans aucune limitation », mais à une condition : « Satisfaire à l'obligation de déclaration » auprès de ses agents. Pour les voyageurs qui sortent de l'Algérie, ils sont autorisés, eux aussi, à exporter tout montant en billet de banque ou en chèque de voyage. Les Algériens qui sortent du territoire national doivent présenter un « avis de débit bancaire » pour un « montant égal ou inférieur à 7.500 euros ou son équivalent en d'autres devises ». Si la valeur est supérieure à 7.500 euros ou leur équivalent en d'autres devises, le voyageur doit présenter une autorisation de la banque d'Algérie. Pour les non-résidents, ils sont tenus de présenter, un « reçu bancaire attestant le change d'une partie ou de la totalité de la somme en devise qui a été déclarée à l'entrée du territoire national ».



Emplois fictifs
L'ex Premier ministre François Fillon jugé coupable



La Cour de cassation a confirmé la condamnation de l'ancien Premier ministre François Fillon pour détournement de fonds publics dans l'affaire des emplois fictifs de son épouse, Penelope. La plus haute juridiction judiciaire en France a en revanche annulé la décision de la cour d'appel relative aux peines prononcées contre François Fillon (quatre ans de prison, dont un ferme) et aux dommages-intérêts à verser. La cour d'appel devra se prononcer. L'affaire du "Penelopegate" avait éclaté avec les révélations du Canard enchaîné en janvier 2017, alors que François Fillon était candidat de la droite et du centre à l'élection présidentielle. L'ancien Premier ministre, 70 ans, avait été condamné en appel le 9 mai 2022 à quatre ans d'emprisonnement, dont un an ferme, 375 000 euros d'amende et dix ans d'inéligibilité.

Union Postale universelle
L'Algérie nommée à la présidence

L'Algérie a été nommée à la présidence du Conseil d'administration de la Coopérative EMS de l'Union postale universelle (UPU), lors de l'Assemblée générale de cette coopérative tenue en avril dernier à Berne en Suisse. Cette instance comprend des représentants du Japon, de la Chine, des Etats-Unis, de Singapour, du Canada, de la Roumanie, des Pays-Bas et du Sénégal. Le représentant de l'Algérie avait auparavant été élu membre du Conseil d'administration de la Coopérative EMS, devenant ainsi le premier représentant d'un pays arabe au sein de ce conseil. L'UPU est la deuxième plus ancienne organisation mondiale relevant des Nations Unies. Sa coopérative spécialisée dans le courrier express compte 175 pays.



STADES, BUS ET BIENS PUBLICS SACCAGÉS PAR DES SUPPORTERS Vandalisme !

Des actes aux conséquences lourdes sur le Trésor public qui subit de lourdes pertes estimées à près d'un milliards de dinars.

« **C**'est casser pour casser ». Chaque week-end, chaque rencontre de football apporte son lot de vandalisme dans l'Algérie nouvelle. Quand ce n'est pas l'enceinte du stade, c'est les alentours ou les biens publics qui font les frais d'actes de vandalisme. Le dernier en date a eu lieu ce week-end à l'occasion de la rencontre, disputée dans la nuit de mercredi à jeudi, au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger), entre les « voisins » du CR Belouizdad et de l'USM Alger pour le compte des demi-finales de la Coupe d'Algérie, la plus prestigieuse des compétitions. En effet, l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), a dénoncé « l'attaque de 17 de ses bus ». Pour étayer ses « dénonciations », l'ETUSA a mis en ligne, sur sa page Facebook, une vidéo montrant plusieurs bus avec des vitres complètement cassées. Et sur la vidéo nous voyons de grands cailloux à l'intérieur des bus. Un acte que l'Etusa a vivement « condamné » tout en appelant « les autorités compétentes à prendre les mesures nécessaires pour punir les coupables ». Pourtant, l'Etusa avait mis en place un dispositif de transport vers le stade Nelson Mandela de Baraki pour faciliter le déplacement des supporters des deux équipes. Une ingratitude. Malheureusement, cet acte est



loin d'être « isolé » ni le premier du genre. Lors du quart de finale de la Coupe d'Algérie entre le CR Belouizdad et l'ES Mostaganem, les supporters se sont livrés à des actes de vandalisme et d'incivisme sur les installations du CS Constantine. Dans un communiqué, la wilaya de Constantine a dressé un bilan accablant. Plus de 2560 sièges, presque le dixième de

la capacité du stade estimée à 23 000 places, ont été arrachés et détruits par les supporters à la fin de la rencontre, selon le décompte de la wilaya de Constantine. Une facture estimée à plus de 1,5 milliard de centimes pour restaurer le temple du stade Chahid-Hamlaoui. Mais le pire a été vécu au stade Mustapha Tchaker de Blida lors des 1/6 de finale de la Coupe d'Algérie

ayant opposé le MC Alger au CR Zaouia de Touggourt. Dans un accès de colère contre une décision de l'arbitre, les supporters du Doyen se sont « vengés » sur les sièges du stade, qui a été par le passé le théâtre privilégié des fans de l'équipe nationale pendant de nombreuses années. Pas moins de onze mille sièges ont été saccagés dans ce stade qui venait tout juste d'être rénové pour la somme considérable de 80 milliards de centimes. Des images tristes qui viennent une fois encore ternir l'image du football algérien. Des scènes déplorables où des énergumènes, qui se disent supporters, cassaient tout ce qui leur tombait sous la main à ce jeu des plus condamnables. Une certitude, ces « fossoyeurs » du football national ne font que du tort à leur club, et, surtout, au trésor public. Des factures que devront honorer les clubs mais loin d'honorer le football national. En effet, malgré les sanctions prises par la Ligue de football professionnel à l'encontre des clubs dont les supporters sont impliqués dans ces actes de violence, le phénomène persiste. Une tare que le football algérien continue de traîner comme un boulet de canon. Aussi, est-il temps de prendre le taureau par les cornes pour mettre fin à ce phénomène quitte à déclarer le huis clos pour la saison.

Badis B.

1^{ère} ÉDITION DU FESTIVAL DES SPORTS D'ALGER Le coup d'envoi donné

La première édition du Festival des Sports de la Wilaya d'Alger (25-27 avril) a débuté ce jeudi après-midi au club équestre à Bentalha (commune de Baraki), organisé par la wilaya d'Alger sous le patronage du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, sous le slogan « Al Bahdja nous réunit...le sport nous réunit ». La cérémonie du coup d'envoi de cette manifestation a été marquée par la présence de plusieurs membres du gouvernement, qui ont visité les différents sites réservés pour abriter les activités sportives et de loisirs au menu de ce rendez-vous. "Les sites retenus pour abriter cette grande manifestation sportive ont été aménagés et dotés de tous les installations nécessaires pour la réussite de cet événement, qui a pour objectif d'instaurer la culture de la pratique sportive chez les différentes franchises de la société et la rapprocher des citoyens", a déclaré le wali d'Alger Mohamed AbdennourRabehi lors de son allocution. Le wali d'Alger a appelé "toutes les familles algéroises et algériennes à venir en masse et participer à ce Festival des sports à travers les différents activités qu'il propose." La première édition du Festival des Sports de la Wilaya d'Alger, prévu dans cinq sites différents de la capitale, devrait enregistrer une affluence record d'environ un million de visiteurs, selon les organisateurs. Il s'agit des sites des Sablettes (Husseïn-Dey), le Parc urbain de Bab Ezzouar, Oued El Harrach (Vers



Bentalha), le Parc Zoologique de Ben Aknoun et le Jardin des Grands Vents, relevant du Parc Dounia à Ouled Fayet. Le plus gros des activités aura lieu aux Sablettes, sur un espace de 6.4 kilomètres, notamment, la série de jeux traditionnels, appelée "Les Jeux d'autrefois", ainsi qu'une course pédestre, appelée "Course des Hirondelles." « Le choix de ces sites est basé sur l'aspect écologique, puisque ils sont proches de la mer, de la forêt, et de la rivière. Ce rendez-vous inscrit au nom de la wilaya d'Alger sera organisé au mois d'avril de chaque année, où d'autres espaces seront ouverts », a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : "Plus de 70 activités sportives et de loisirs sont au programme au cours de ces trois jours de ce Festival, réservés à tous les franchises de la société, notamment les jeunes, en plus d'activités destinés aux enfants, aux femmes, et aux personnes à capacité réduite." Le site de Oued El Harrach, lui, s'étendra sur près

de 18 kilomètres, vers Bentalha, alors que les espaces réquisitionnés sur les autres sites, à Ben Aknoun, Ouled Fayet et Bab Ezzouar s'étendront sur plusieurs hectares. Plusieurs activités aquatiques sont également prévues aux Sablettes, notamment un Aquathlon Swim&Run (25 avril), un triathlon juniors, Elite et Master (le 26 avril) et un duathlon, le 27 avril, qui lui sera destiné uniquement aux jeunes de moins de 15 ans. Parmi les sites réquisitionnés il y aura sept terrains pour le football, et 10 autres terrains pour le basketball, le handball et le volleyball, ainsi que plusieurs circuits pour la course à pied. Il y aura également des espaces qui seront dédiés à la pratique des arts martiaux et différents sports de glisse et d'escalade. A travers ce Festival, les organisateurs espèrent lutter contre la délinquance, en attirant les jeunes vers des activités "saines", même s'ils ne sont pas affiliés à un club ou une association sportive. Près de 20 espaces ont été réquisitionnés au niveau du site de Oued El Harrach, dont une grande majorité pour les plus jeunes, alors que le site de Bentalha sera consacré à des courses d'endurance pour les chevaux. Outre les moyens matériels, et pour veiller au bon déroulement de l'évènement, les organisateurs ont mobilisé plus de 400 encadreurs, représentant 40 Ligues et associations sportives. Concernant les déplacements pendant le Festival, les visiteurs bénéficieront du transport gratuit à bord des bus de l'ETUSA les vendredis et samedis, de 7h00 du matin à 19h00.

FOIRES NATIONALES DU LIVRE

Le programme dévoilé

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé le programme des foires nationales du livre, qui se tiendront du 15 mai au 31 décembre prochain, a indiqué un communiqué du ministère. Le programme des foires nationales du livre comprend initialement les wilayas d'Alger (du 8 au 24 juin), Djelfa (15 au 25 mai), Constantine (du 4 au 12 juillet), Oran (20 au 30 août), Ouargla (24 au 30 novembre) et Tamanrasset (11 au 31 décembre), a précisé la même source, soulignant qu'elles étaient « destinées à toutes les maisons d'édition nationales, avec une participation et des stands gratuits pour encourager ces maisons, dans le but de servir le lecteur algérien ».

ÉCOLE DE JOURNALISME

Fin de fonctions pour le DG

Il a été mis fin aux fonctions du directeur général de l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information (ENSJSI), Abdesslam Benzaoui, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. El-Hadj Salem Attia a été chargé de la gestion des affaires de l'Ecole, selon la même source.

TOURNOI D'ESCRIME

Algérie Télécom, Sponsor Officiel

Algérie Télécom a annoncé qu'elle est le sponsor officiel du tournoi d'escrime de qualification aux Jeux Olympiques (zone Afrique) de Paris 2024, qui se tiendra le samedi 27 avril 2024 au Centre Sportif Féminin de Ben Aknoun à Alger. Organisé par la Fédération Algérienne d'Escrime, cet événement rassemblera plus de 52 escrimeurs africains en compétition, dont 4 athlètes représenteront la sélection algérienne. Algérie Télécom garantira une connectivité Internet à très haut débit, assurant ainsi le bon déroulement de la compétition et offrant des conditions optimales à tous les acteurs, que ce soient les médias, les participants ou les organisateurs, tout au long de l'évènement.